

L'ÉCONOMIE

Le manque d'eau coûtera \$571 millions à Hydro

Le manque d'eau dans les réservoirs d'Hydro-Québec l'obligera à suspendre les contrats de bi-énergie de ses clients industriels et lui coûtera \$571 millions. **B-1**

LE CANADA

Transporteurs responsables de l'immigration illégale

Les transporteurs aériens et maritimes sont tenus responsables de l'entrée illégale au pays, cette année seulement, de 5,000 immigrants. **C-8**

Un avion militaire américain explose en territoire canadien

L'avion-citerne américain qui s'est écrasé en pièces, hier, près de Perth-Andover au Nouveau-Brunswick, transportait des équipements de codage ultra-secrets. **C-7**

LA RÉGION

Des menaces empêchent des forestiers de se syndiquer

La FTQ dénonce le « climat de terreur » qui empêche environ 3,000 forestiers du Bas-Saint-Laurent de se syndiquer comme ailleurs au Québec. **A-3**

QUÉBEC

Les candidats aux élections municipales de Québec

LE SOLEIL présente les deux candidats à la mairie et les 42 candidats dans les 21 districts, pour le Progrès civique et le Rassemblement populaire de Québec. **B-8 et B-9**

LES ARTS

Marlène Jobert revient au cinéma après 4 ans d'absence

L'actrice française était de passage à Québec hier pour faire la promotion de son dernier film, une comédie. « Les cigognes n'en font qu'à leur tête ». **C-1**

LE SPORT

Une deuxième défaite pour les Blue Jays

Les Athletics d'Oakland ont défait les Blue Jays 6-3 pour prendre une avance de 2-0 dans la série de championnat de la Ligue américaine de baseball. **S-2 et S-3**

L'ÉDITORIAL

Via et la victoire de l'irrationnel

Irrationnelle, néfaste et destructurante: la décision de démanteler à demi Via Rail répond aux meilleurs critères de l'étourderie politique. **A-14**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5 et C-6
Le Québec	A-6 et A-7
Le Canada	A-8 et B-10 à B-13
Le Monde	A-9 à A-13

Annonces classées	C-9 à C-14
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-13
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-11
Horoscope	C-13
Les idées du jour	A-15
Mots croisés	C-10
Mot mystère	C-10
Où aller à Québec	C-2
Pierre Champagne	A-7

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies en matinée. Des nuages par la suite avec un maximum de 7 à 9 et des vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Demain: nuageux avec quelques averses. **S-16**

Via Rail coupe de moitié son réseau Le Québec est le plus touché avec 1,000 emplois perdus

OTTAWA (D'après PC et LE SOLEIL) - L'heure a sonné pour les employés de Via Rail dont le réseau sera réduit de moitié le 15 janvier 1990. Au total, 2,761 postes, soit 38 % des effectifs actuels, seront supprimés à l'échelle nationale, a annoncé hier le ministre des Transports, M. Benoît Bouchard.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, le ministre a étalé les mesures de compression qui toucheront cette société.

Du même souffle, M. Bouchard a annoncé la création d'une Commission royale d'enquête qui sera chargée de formuler des recommandations « sur le rôle d'un système national de transport interurbain des voyageurs et sa place dans l'ensemble du système des transports. »

L'Opposition, aux Communes, a accueilli l'annonce du ministre Bouchard sur Via Rail par un fervent appel à l'imposition d'un moratoire sur la vague de compressions.

C'est le Québec qui sera le plus durement touché par la vague des restrictions. La province perdra 994 emplois, dont 913 à Montréal. Les ateliers de réparation à Pointe Saint-Charles éviteront le couperet du ministère des Transports. L'Ontario suit de près avec 762 postes. Les provinces maritimes perdront 442 postes, dont 210 emplois à Moncton et 154 à Halifax. Et ce n'est pas tout. Les coupures affecteront quelque 630 emplois au CN et au CP, et 2,240 chez les fournisseurs de

Suite A-2, Via Rail...

Autres textes en pages B-10 à B-13

Avec la CEQ et la CSN Johnson fait avancer les négociations

Quatorze heures de pourparlers intensifs entre le président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, et la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé et la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, ont permis hier de faire des progrès intéressants et significatifs dans les négociations du secteur public.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

« Intense, progressif et à terminer, voilà les trois mots clés qui caractérisent cette première rencontre au sommet », a commenté vers minuit, Mme Simard.

Sans vouloir préciser le contenu des propositions patronales, Mme Pagé a pour sa part indiqué que des progrès et des ouvertures avaient été faits sur l'indexation des salaires et sur

le dossier de l'équité salariale. Et d'ajouter qu'en 14 heures les négociations ont davantage progressé qu'au cours des neuf derniers mois. Les discussions devaient reprendre plus tard dans la nuit.

Après ces échanges avec les dirigeantes Pagé et Simard, M. Johnson rencontrait les négociateurs de la FTQ et du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Le président n'a pas voulu dévoiler le contenu des propositions.

Tentative de rapprochement, nécessité d'apaiser les esprits échaudés par les sanctions de la loi 160, début d'un sprint final pour parvenir à un règlement? M. Daniel Johnson et le coordinateur en chef Michel Crête, n'ont pas voulu préciser l'objectif des entretiens. L'équité salariale, les salaires et le régime de retraite auraient cependant constitué les principaux points de discussion de la journée.

La rencontre entre M. Johnson et les dirigeantes de la CSN et de la CEQ semble toutefois avoir ralenti les pourparlers aux autres tables de négociations. Hier soir, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec n'avait toujours pas en main l'entente de principe qu'il dit « imminente » depuis trois jours. « Les salaires demeurent le principal point d'achoppement », a précisé en fin de soirée le président Jean-Louis Harguindeguy.

Après plusieurs heures de négociations, une entente n'était pas encore conclue non plus entre l'État et les représentants de la FTQ.

L'IRA se trompe de cible

BELFAST (AFP, AP) — L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a abattu par erreur, hier, à Belfast, un catholique qu'elle a confondu avec un loyaliste protestant membre présumé d'un groupe paramilitaire, a affirmé la police de l'Ulster.

L'IRA a revendiqué, hier après-midi, le meurtre d'un homme d'une cinquantaine d'années, tué par balles une heure auparavant par deux hommes devant une école du nord de Belfast. Selon l'IRA, l'homme abattu était un « renégat » républicain, impliqué dans des actions commandos contre certains militants ou sympathisants de l'IRA.

Or, selon la Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord, le nom donné par l'IRA n'était pas celui de l'homme mortellement blessé par balles. Celui-ci, M. James Henry Babbington, 52 ans, n'aurait, selon la police, aucun lien avec les loyalistes protestants.

La victime, selon la police, déambulait non loin d'une école primaire, dans un parc à l'intérieur d'un quadrilatère mixte (pour catholiques et protestants), quand il fut atteint à la tête et à la poitrine.

Suite A-2, L'IRA...



Selon le ministre Benoît Bouchard, le gouvernement fédéral n'avait plus les moyens de financer à outrance les services de Via Rail.

Bouchard ne peut mieux s'y prendre pour tuer le train

-Jean Pelletier

Plus de la moitié des liaisons Montréal-Québec par Via Rail disparaîtront en janvier. « Le ministre Bouchard voudrait tuer le train qu'il ne s'y prendrait pas mieux », a lâché hier le maire de Québec, M. Jean Pelletier.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Selon le nouveau plan d'entreprise de Via, les trois trains qui empruntent chaque jour, aller et retour, la rive nord sont éliminés, enlevant du même coup tout service à Trois-Rivières.

Il ne reste donc que les liaisons par la rive-sud, via Drummondville, qui passeront de quatre à

Suite A-2, Pelletier...

Washington se réserve le droit d'utiliser la force militaire pour renverser Noriega

(D'après AFP, AP et NYTNS) — Le gouvernement américain se réserve le droit d'utiliser la force militaire pour renverser le régime du général Noriega au Panama.

Le secrétaire d'État américain, M. James Baker, l'a clairement indiqué hier à Washington au lendemain de l'échec d'une tentative de coup d'État militaire à Panama.

M. Baker a cependant précisé que le moment et les circonstances d'une telle opération dépendront de « plans américains », et non en réaction à une situation qu'ils ne contrôleraient pas, comme ce fut le cas mardi.

M. Baker, qui s'adressait à la commission des Finances du Sénat, a qualifié de « généraux en fauteuil » les critiques — principalement des conservateurs — qui ont regretté que les forces américaines au Panama ne soient pas intervenues mardi pour soutenir la tentative de renversement du général Noriega, la bête noire des États-Unis.

Il faut dire que l'administration Bush fait face à une volée de critiques pour être restée les bras croisés la veille lors des événements de Panama.

M. Baker a évité de dire si l'administration avait joué un rôle quelconque avant la tentative de coup d'État. Mais il a laissé entendre que les États-Unis avaient pris leurs distances à l'égard des rebelles

parce qu'ils avaient peu de chances de réussir.

Cette mise au point de M. Baker est manifestement destinée à limiter les dégâts dans l'opinion publique de l'échec du

coup d'État qui est perçu comme un revers pour les États-Unis même s'ils n'y ont joué aucun rôle.

Hier, un sondage éclair de la chaîne de télévision par câble CNN faisait apparaître que 83 % des Américains estimaient

Suite A-2, Panama...



L'homme fort du Panama, le général Manuel Antonio Noriega, entouré de partisans armés, brandit le poing en signe de victoire, en sortant de son quartier général, après l'échec du putsch dirigé contre lui lundi.

En médecine d'urgence au Québec Des centaines de morts faute d'équipements

En soins préhospitaliers et en médecine d'urgence, le Québec fait figure de « république de bananes » et affiche un minimum de dix années de retard sur l'Ontario et les États-Unis. S'il combait ce retard, il sauverait des centaines de vies annuellement.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

C'est ce qu'affirmait hier le Dr Jean-Pascal Ouellet, président sortant de l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ), qui a rendu public hier à Québec, le manifeste en dix points que l'Association vient d'adresser au premier mi-

nistre Bourassa et à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

L'AMUQ, dont les assises annuelles débutent aujourd'hui à Québec, soutient en effet dans son manifeste qu'il faut développer le concept de la traumatologie et désigner des centres de traumatologie, ce qui aiderait à sauver entre 200 et 400

vies annuellement au Québec. « Ce n'est pas tant une question d'argent ou de budgets supplémentaires que nous demandons, dit pour sa part le Dr Rémi Côté, du CHUL, président de l'AMUQ, mais plutôt une rationalisation des ressources, une volonté politique et une meilleure utilisation du personnel médical qualifié ».

Les médecins d'urgence du Québec, qui vivent quotidiennement au cœur du débat et qui ne sont à peu près jamais consultés en ont ras le bol, a repris le Dr Ouellet. Certaines me-

sures adoptées par le gouvernement depuis 1985 ont empêché le trop grande détérioration des soins d'urgence offerts aux Québécois, ajoute le médecin, mais n'ont en rien décongestionné les services d'urgence.

À preuve, dit-il, la durée moyenne de séjour des patients sur civière est de 22 heures, alors que tout séjour dépassant 9 heures est considéré comme excessif.

D'un autre côté, affirment les dirigeants de l'AMUQ, ce n'est pas tant le manque de lits qui

Suite A-2, Urgences...

Suites de la première page

Via Rail...

Via. Plus de 1.200 de ces emplois se trouvent au Québec, ce qui représente une perte totale de plus de 2.000 emplois pour la province. Cette évaluation est faite à partir des données de Revue 89, une étude réalisée cette année par Via.

De plus, les trajets suivants seront éliminés : Montréal-Sherbrooke, Québec-Mont-Joli et Montréal-Trois-Rivières-Québec en passant sur la rive nord. Au Nouveau-Brunswick, les liaisons Halifax-Moncton-Campbellton et Moncton-Edmundston disparaîtront.

Le « Canadien » qui assurait la liaison entre Montréal et Vancouver sera également supprimé. Le ministre Bouchard a décidé, toutefois, de maintenir le Supercontinental Toronto-Vancouver parce qu'il « desservait un bassin de population plus élevé. »

D'autres liaisons seront maintenues, mais la fréquence du service sera réduite. Le train continuera de rouler entre Montréal et Québec, mais le nombre de trajets sera réduit de 28 à 21 trajets par semaine. Le service entre Montréal et Halifax ne fonctionnera plus que six jours par semaine.

Le plan quinquennal d'entreprise de Via prévoit que le réseau de transport ferroviaire sera réduit de moitié à compter du 15 janvier 1990, selon un décret ministériel adopté hier.

Le gouvernement compte ainsi réaliser des économies de \$1 milliard en cinq ans. Un fonds de réserve de \$350 millions sera constitué pour permettre au gouvernement d'affecter des crédits supplémentaires au fonctionnement du service ferroviaire, si cela s'avère nécessaire.

Le ministre Bouchard a fait savoir que le gouvernement fédéral n'avait plus les moyens de financer à outrance les services de Via Rail. Il a rappelé que le budget de Via était fixé à \$641 millions, l'an dernier.

« Les fonds versés à Via Rail ont augmenté de 22 % depuis 1981, alors que le taux de participation des voyageurs a diminué de 20 % depuis lors », a-t-il servi comme argument.

Il a expliqué également que la Commission royale d'enquête soumettra au gouvernement un rapport préliminaire sur le transport intermodal d'ici 18 mois. « Il faut se doter d'une vision à l'aube de l'an 2000 », a-t-il déclaré, sans ambages.

Pelletier...

trois par jour, dans chaque sens. Au total, il ne restera que 21 des 48 trains qui effectuent chaque semaine la liaison entre les deux plus grosses villes de la province. En 1988, 286.000 personnes avaient emprunté ce service.

Pour Québec, c'est l'impact le plus tangible des coupures annoncées hier par le ministre Benoît Bouchard. Parce qu'en terme d'emplois, l'effet sera négligeable. Via emploie en effet moins de 150 personnes dans l'Est de la province, et plus de 3.000 à Montréal.

Selon le maire Pelletier, « jamais le fédéral ne s'est doté d'une politique cohérente de transport. Ottawa improvise une politique de transport de façon à régler à court terme son problème de déficit. Depuis qu'ils ont préparé le budget, ils coupent au plus vite dans tous les secteurs. Ils viennent de massacrer l'un des modes de transport dont ils vont maintenant faire l'étude en commission royale. »

Pour Guy Chartrand, le président de l'organisme de promotion du transport en commun Transport 2000, « jamais Via ne parviendra à

améliorer sa performance sans abaisser la durée de son parcours. Le ministre n'a rien annoncé en ce sens; aucun investissement, aucun achat de wagon ou de locomotive, et c'est ça qui me fait peur. »

Seul le lien par la rive nord aurait permis d'abaisser la durée du parcours et d'augmenter la fréquentation, à condition d'y consentir des investissements pour améliorer la voie. Les \$3 millions investis dans la gare intermodale de Trois-Rivières ont été gaspillés, conclut Guy Chartrand, tout comme les millions investis à la Gare du Palais de Québec, qui ne recevra plus que ses trois petits trains quotidiens.

C'est également par la rive nord que devrait passer un éventuel train à grande vitesse. Ce service ne serait pas rentable selon les plus récentes études de Via, mais le maire Pelletier n'abandonne pas encore le projet, quitte à demander une aide du gouvernement provincial: « Je pense qu'aucun gouvernement ne refuserait son aide pour éviter qu'on pénalise sa capitale. » Le maire ajoute également qu'il y a un effort évident d'Ottawa « pour pelleter sa neige dans la cour du voisin. »

M. Jean-Paul L'Allier, un des deux candidats à la mairie de Québec, estime toutefois qu'Ottawa devrait payer seul la note d'un TGV à Québec. « Les gouvernements locaux et provinciaux devraient se mettre ensemble pour forcer le fédéral à respecter ses engagements. Ottawa s'est battu pour conserver sa juridiction sur le chemin de fer, c'est à lui de le payer sinon il ne restera qu'une seule ville au Québec. »

Ailleurs

Outre Québec et Trois-Rivières, d'autres villes du Québec seront affectées. Mais alors que les premières fuites laissaient prévoir la disparition totale des services régionaux, le projet final épargne au moins trois trains.

Le train « Atlantique » (Montréal-Halifax via l'État du Maine), « Océan » (Montréal-Moncton via Québec et Mont-Joli) et « Chaleur » (Montréal jusqu'à Gaspé) ont survécu de justesse. Dans chacun de ces trois cas, la fréquence est toutefois passée de sept trains par semaine à trois.

En 1988, un total de 530.000 personnes avaient emprunté ces trains, qui recouvrent en moyenne 40 % de leurs frais.

Urgences...

est en cause qu'une meilleure gestion des lits sur le plan régional. À Toronto, par exemple, ont-ils expliqué, on a mis sur pied une gestion informatisée régionale des lits d'hôpitaux, et le système a permis de rassembler 600 lits inoccupés qui étaient classés jusque-là comme « remplis ».

Selon le Dr Ouellet, l'établissement d'un tel système ici permettrait de déceler, sur une base régionale, au moins 500 lits cachés, qui sont gardés pour des admissions non urgentes, et qui pourraient largement contribuer au désengorgement des urgences.

Les urgentologues demandent également l'acquisition de certains équipements qui permettraient de sauver des centaines de vies additionnelles, notamment chez les victimes de crise cardiaque. Ils ont cité à cet effet l'utilisation de défibrillateurs automatiques à bord des ambulances, qui ne nécessitent qu'une brève période de formation pour les ambulanciers et qui, aux États-Unis où ils sont utilisés, ont fait augmenter le taux de survie des victimes de crise cardiaque de 4 à 20 %.

Dans leur manifeste, les médecins d'urgence demandent en outre la désignation de centres de traumatologie, comme moyen de réduire les délais d'intervention. Les expériences ontarienne, américaine et européenne ont en effet démontré, dit le Dr Ouellet, que la création de tels centres a largement contribué à réduire la mortalité et la morbidité de l'ordre de 30 %, en raison d'une intervention plus rapide et plus efficace.

L'IRA...

ne lors d'une fusillade à répétition.

« Le fait que cette tuerie se soit déroulée sous la vue horrifiée de jeunes enfants en dit long sur la santé mentale des tueurs », de commenter M. Alban McGuinness, président du Social Democratic and Labor Party, la formation politique la plus massivement catholique de l'Ulster.

L'homme visé par l'Armée républicaine irlandaise, qui a déjà confondu ses cibles à plusieurs reprises, se trouvait, hier soir, sous la protection de la police.

Panama...

que les États-Unis auraient dû faire quelque chose pour permettre le succès du coup d'État, contre 17 % d'opinions contraires.

Par ailleurs, le chef de la marine panaméenne, le lieutenant colonel Arnulfo Castrejon a confirmé que le général Noriega et plusieurs membres de son état-major avaient été retenus en otages pendant quatre heures mardi par les militaires putschistes.

« Nous avons lancé un ultimatum aux putschistes: ou ils libèrent le général Noriega ou ils en subissent les conséquences », a précisé le militaire à des journalistes.

Par delà les nombreux blessés, au moins dix militaires, dont le chef des mutins, le commandant Moises Giraldo, ont été tués lors de l'assaut donné mardi soir par les forces loyalistes au quartier général des Forces de Défense du Panama (FDP), où s'étaient retranchés quelque 200 putschistes, a révélé un porte-parole militaire de l'armée panaméenne.

Sur le terrain, la tension persiste. Une purge semble en cours dans l'appareil de la sécurité.

Le chef de la sécurité du Panama, le colonel Guillermo Wong, ainsi que deux membres de l'état-major, le colonel Julio Young et le lieutenant-colonel Armando Palacios Gondola, sont au nombre des militaires arrêtés à la suite de la tentative de putsch de mardi, a-t-on annoncé hier soir de source militaire panaméenne.

Toujours selon ces sources militaires, les forces loyalistes ont arrêté deux majors, trois capitaines, six lieutenants, 13 sous-lieutenants, deux caporaux, six agents de police, deux soldats et un civil pour leur implication présumée dans la tentative de putsch.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

6/49

7-9-10-40-44-48

(complémentaire)

29

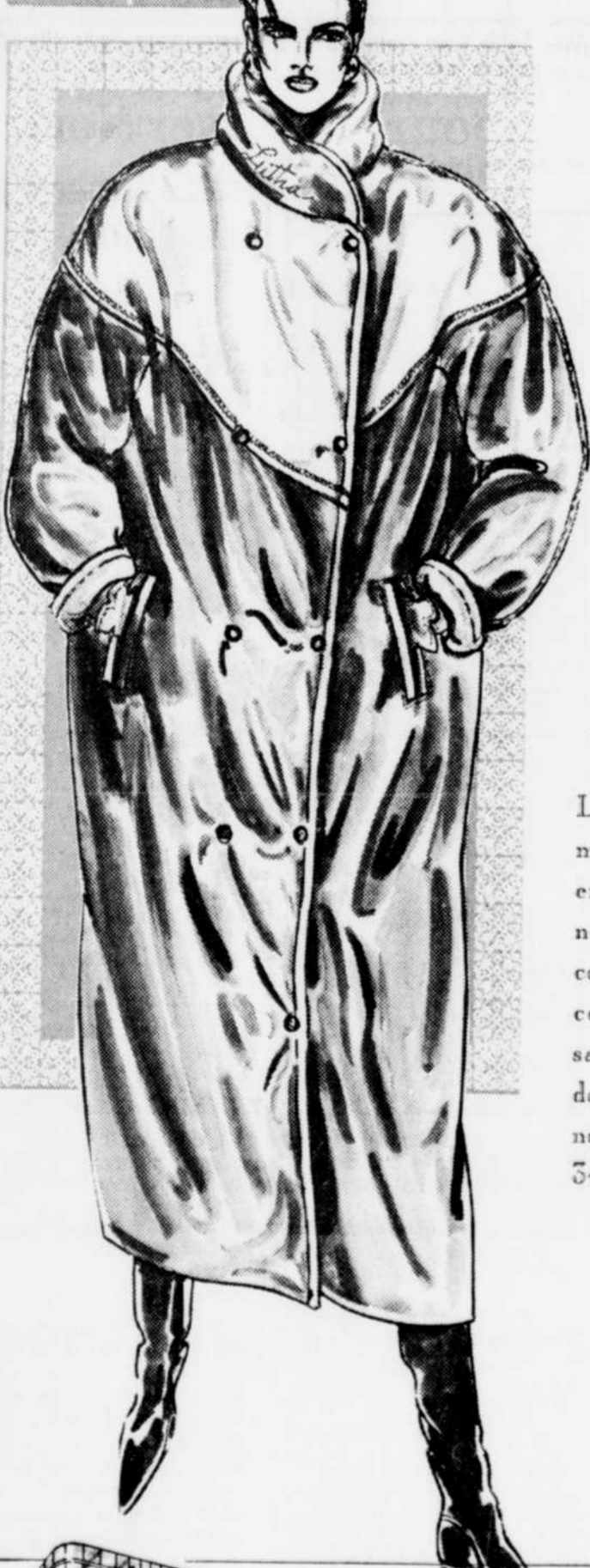
LA QUOTIDIENNE

tirage du 4 octobre

1-9-9

2-6-8-8

contemporain



CHINTZ BICOLORE

LE MANTEAU
QUATINÉ
ASYMÉTRIQUE

L'ultra-léger ultra-chaud c'est un manteau en chintz de coton à entredoublure polyester ouatinée... Jaune moutarde, c'est la couleur de l'hiver, ici en empilement asymétrique sur vert sauge. Col boule enveloppant, double boutonnage pression. De notre collection de Finlande... 54 à 40... 475.00

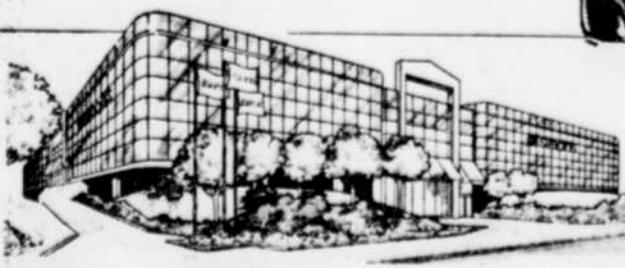
contemporaine



AMPLEUR CONTRÔLÉE

LE
PANTALON
DE SUÈDE

La texture la plus recherchée de l'automne c'est celle du suède... Incomparablement souple, velouté, versatile en pantalon de jour avec des chemisiers, des pulls... Le soir avec un chemisier de soie... Taille à plis piqués, poches verticales. Entièrement doublé. Forêt, chocolat, noir. 6 à 14... 295.00



la maison

simons

VIEUX QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

Un cocaïnomanie a avoué plusieurs crimes pour « changer d'air »

Depuis deux semaines, la cocaïne tenait Jacques Michaud debout, selon ses propres termes. Quand les policiers l'ont appréhendé et interrogé relativement à une série de vols qualifiés, il n'était pas « gelé », il était « congelé », a-t-il témoigné, hier, à son enquête préliminaire.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Louis Carrier l'a cité à son procès et son avocat, Me Suzie-Guy-laine Gagnon, a opté pour une procédure devant un juge seul. Le magistrat avait auparavant permis la production en preuve de la déclaration incriminante faite à la fin d'août par le journaliste de 28 ans.

Hier, Michaud, qui habite Québec, a rendu un témoignage pour le moins coloré. Ainsi, en un peu plus de quatre heures, la nuit précédant son arrestation, il a d'abord consommé quatre ou cinq doubles-cognacs entrecoupés de quelques bières, dans une discothèque de la Grande-Allée.

Entre-temps, il s'est rendu à deux reprises dans la chambre d'hôtel qu'il avait louée non loin de là et, en compagnie d'un ami, il a vidé le petit bar contenant une douzaine de petites bouteilles. Voilà pour l'alcool.

À deux reprises, il s'est aussi fait des injections de deux à trois grammes de cocaïne. « J'étais réveillé et dans le coma en même temps », a répondu Michaud à une question de son avocat.

« Ça fait des années que je prends de la coke, a-t-il ajouté, mais ça fait seulement deux mois que je me cringue (se faire des injections). Je fais juste commencer à dégeler et à réaliser ce qui s'est passé. »

Sur une autre planète

Tout cela devait expliquer pourquoi Michaud avait fait la fameuse déclaration aux policiers de la sûreté municipale de Québec. « Ils auraient mis 50 déclarations et je les aurais signées. J'étais sur une autre planète et je voulais me promener. Il fallait que je bouge ; je paranoiais... »

C'est alors que les enquêteurs ont emmené Michaud faire une « balade » en auto pour qu'il leur indique les endroits où il aurait commis des vols. Le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, a donc dû insister pour faire dire à l'accusé qu'il était bel et bien conscient de ce qui se passait ce matin-là.

« Vous essayez de m'embarquer dans des jeux de mots, a-t-il répliqué à l'avocat. Je ne suis quand même pas un légume ! Mais je me sacrerais d'être incriminé. Moi, je veux closer ça là. Il y a quatre ou cinq vols à moi ; le reste, c'est de la bouclé... »

Encore de la neige pour la réserve des Laurentides

CHICOUTIMI (LE SOLEIL et PC) — Les conducteurs ont intérêt à faire attention s'ils ont l'intention de voyager dans la réserve des Laurentides. Les prévisions météorologiques en fin de soirée, hier, annonçaient quelque cinq centimètres de neige d'ici la fin de la journée.

Environnement Canada prévoyait un temps froid, avec un minimum de -2 °C la nuit et de 5 °C pour la journée. On prévoit aussi des vents modérés, entre 20 et 40 km/h.

Les automobilistes du Saguenay ont eu droit, hier, à un petit aperçu de ce qui les attend au cours des prochains mois alors que la première neige a bousculé les habitudes de bien des gens.

En avant-midi, la situation était telle que les policiers de Chicoutimi ont même recommandé aux automobilistes de ne pas utiliser leur voiture à moins d'une urgence.

Au total, 25 accrochages ont été dénombrés sur le territoire de la municipalité, mais aucun n'a fait de blessés graves. Un accident a particulièrement ennuyé pas mal de monde au centre-ville. Vers 8 h 30, un camion utilisé pour le ramassage des ordures ménagères a heurté et fracassé un poteau d'Hydro-Québec, privant d'électricité environ 2.600 clients. Pour la très grande majorité d'entre eux, le service a été rétabli vers 9 h 30. Mais pour environ 80 clients, la plupart des commerces et bureaux de la rue Racine, les réparateurs d'Hydro devaient travailler jusqu'en fin d'après-midi avant de leur offrir à nouveau le service d'électricité.



Le Cirque du Soleil s'était installée à la Place de ville à Sainte-Foy durant la saison estivale.

Cirque du Soleil à Ste-Foy: une facture de \$78,000 pour des retombées de \$1,200,000

Le Cirque du Soleil aura coûté moins de \$78,000 à Sainte-Foy tandis que les retombées économiques de l'événement auront été de \$1,200,000.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qui ressort du bilan de la venue du Cirque du Soleil, à Sainte-Foy, cet été. Et, comme l'a laissé entendre la mairesse, Mme Andrée Boucher, absolument tout a été comptabilisé. « Je pense qu'il n'y a pas une seule épingle qui n'ait été comptée », a-t-elle dit pour bien montrer que l'on a tenu une comptabilité rigoureuse.

Quand on dit que le cirque a coûté \$78,000, on ne tient pas compte des revenus du restaurant qui n'ont pas



La mairesse Andrée BOUCHER

encore été calculés. C'est dire que les coûts pour les contribuables seront inférieurs à \$78,000. « C'est peu pour des retombées économiques de \$1,200,000 », de dire Mme Boucher.

Selon la FTQ du Bas-Saint-Laurent Un « climat de terreur » empêche 3,000 forestiers de se syndiquer

RIMOUSKI — Le Syndicat des travailleurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, affilié à la FTQ, dénonce « le climat de terreur » qui empêche les travailleurs des exploitations forestières de se syndiquer comme ailleurs dans le reste du Québec.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

MM. Louis-Albert Duguay, secrétaire général de la Fédération des travailleurs forestiers du Québec, et Ghislain Fournier, secrétaire du syndicat bas-laurentien ont notamment pointé la situation qui prévaut à la Scierie Mitis, de Price.

Ils ont déclaré que des plaintes d'obstruction à la syndicalisation des travailleurs vont être logées au ministère du Travail : qu'une demande d'enquête sera adressée au nouveau ministre du Travail, immédiatement après sa désignation par le premier ministre ; que le ministre délégué aux Forêts sera invité à garder le dossier à l'oeil.

Pire qu'il y a 40 ans

Menaces, chantage et intimidation seraient le lot des quelque 70 travailleurs de la Scierie Mitis que l'on tente actuellement de regrouper en syndicat.

On soupçonne même l'entreprise et ses sous-traitants L.

Plourde, J. Rioux et A. Huard d'être à l'origine de lettres circulaires signées par les travailleurs et, de toute évidence, rédigées par un homme de loi, constituant une renonciation formelle à faire partie de tout syndicat ou de toute autre association du genre.

Pour MM. Duguay et Fournier, la situation des travailleurs forestiers de la région est excessivement pénible. On les parque dans des camps insalubres ; on enfreint la loi en les obligeant à fournir leurs propres outils, leur propre équipement de sécurité ainsi qu'à payer \$80 de frais hebdomadaires de pension, alors que la loi fixe un maximum de \$32,90. On les contraint aussi à franchir en forêt, matin et soir, des 50 à 100 kilomètres sur des chemins forestiers hors d'usage.

Les jours fériés, l'obligation de travailler est assortie à la prestation de congé.

Selon MM. Duguay et Fournier, la situation illustrée, il y a quelques années par Radio-Ca-

nada et qui a déclenché une enquête de la CSST est toujours la même.

Certains travailleurs qui étaient à l'emploi de la compagnie Price en 1982, lorsqu'elle a été vendue aux propriétaires actuels, gagnent actuellement moins qu'à l'époque, malgré un taux d'inflation de 29 % et pour des journées de travail de plus en plus longues.

Tous les jours, à la radio, on offre de l'emploi à des forestiers acceptant de fournir leurs outils et leur équipement de sécurité (gants, bottes, etc.), ce que le syndicat tient pour illégal.

Dans certaines entreprises, les plaintes sont même formellement interdites, au risque d'obtenir « un bleu », c'est-à-dire un avis de congédiement. L'emploi est précaire : un changement de sous-traitant signifie invariablement changement de personnel et pertes d'emplois.

Climat de terreur.

MM. Duguay et Fournier reprochent aux employeurs de la région de terreur auprès de 3,000 travailleurs forestiers dont à peine 10 % sont syndiqués.

« Ils ont peur », déclare M. Duguay.

La rareté de l'emploi fait qu'ils sont prêts à travailler à n'importe quelles conditions, à accumuler le plus possible de « timbres d'assurance-chômage » et se soustraire à l'infamie du « béesse ».

Ailleurs, dans la province, les travailleurs forestiers sont syndiqués dans une proportion de 75 % et leurs conditions de travail et de sécurité d'emploi sont nettement supérieures à ce que l'on observe dans le Bas-Saint-Laurent, a-t-il ajouté.

Les syndiqués de la région se retrouvent particulièrement à l'emploi de grosses entreprises telles les firmes Gaspésia, Donohue, Guérette, etc.

En Bref

■ Sursis de sentence

Le gérant d'une succursale bancaire du boulevard de l'Ormière, à Québec, a bénéficié d'un sursis de sentence après avoir été reconnu coupable d'une accusation de complot. Toutefois, le juge Louis Carrier a soumis Laurier Duchêne, âgé de 46 ans, à une ordonnance de probation d'une durée d'un an au cours de laquelle il devra accomplir 120 heures de travaux communautaires. L'individu avait été congédié en décembre dernier, quelques jours après qu'on eut découvert son implication dans une affaire de pot-de-vin. Avec l'aide d'un complice, il a convaincu un client de verser une somme de \$4,000 en échange de quoi il obtiendrait un prêt pour consolider ses dettes.



Les travaux d'aménagement de la 3e Avenue à Limoilou sont pratiquement terminés. C'est le 8 octobre que la place sera inaugurée

Limoilou inaugurerait dimanche sa « place de l'Étoile » sur la 3e Avenue

Le « Time Square de Québec », « la place de l'Étoile à Paris » : le Comité de la 3e Avenue ne tarit pas de qualificatifs dans son bulletin d'information pour décrire la rue du même nom qui vient d'être réaménagée et remise à neuf dans le quartier de Limoilou, à Québec, et qui sera officiellement ouverte au grand public et à la circulation, le 8 octobre.

par THIerno DIALLO
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de ce comité, composé d'hommes d'affaires et de simples citoyens, ont présenté le programme des festivités qui marqueront dimanche prochain, l'ouverture officielle de la nouvelle artère. C'est le maire Jean Pel-

letier qui coupera le cordon symbolique, dès midi, à l'intersection de la 3e Avenue et du chemin de la Canardière.

Deux heures avant la cérémonie officielle, les commerçants du secteur distribueront de nombreux souvenirs, tels que ballons, vire-vent et fleurs, précise un communiqué. Des rafraichissements gratuits seront également servis dans les 96 commerces

participants, situés entre la 4e et la 12e Rue.

De 13 h à 16 h, la population pourra assister à diverses activités spéciales, telles qu'une démonstration de karaté, une course de ski sur roulettes et une course de serveurs.

Les travaux de réaménagement de la 3e Avenue ont été effectués dans le cadre du programme Revicentre municipal du Vieux-Limoilou. Depuis le début de l'été, la ville de Québec a refait le pavage, élargi les trottoirs, aménagé des passages piétonniers, installé des lampadaires décoratifs et complètement refait l'intersection de la 3e Avenue et du che-

min de la Canardière. On a enfin érigé des mâts porte-bannières et installé une horloge.

Ces travaux de réfection, d'un montant global de \$4 millions (dont \$600,000 de subvention à la rénovation de façades), seront parachevés au printemps lorsque la ville aura procédé à la plantation d'arbres et à l'installation de bancs et de poubelles.

Le programme Revicentre municipal du Vieux-Limoilou a été créé, en juillet 1988, dans le cadre des grandes orientations d'alors visant à revitaliser les centres de quartier en encourageant les initiatives privées.

Charlesbourg: les Floralies risquent d'être compromises

Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, n'écarte plus la possibilité que l'organisation des Floralies internationales dans sa municipalité en 1991 soit à jamais compromise.

par THIerno DIALLO
LE SOLEIL

La semaine dernière, le maire s'attendait à ce que le gouvernement lui annonce l'octroi de la subvention promise (\$3 millions) immédiatement après le conseil des ministres qui devait avoir lieu hier.

« Il n'y a pas eu de conseil des ministres et toutes mes tentatives pour entrer en contact avec les autorités responsables ont été vaines », a déclaré hier, M. Mercier au cours d'un entretien téléphonique.

Il a toutefois indiqué que, selon les informations dont il dispose depuis la semaine dernière, « tout cela n'est qu'une question de formalité ». « Mais si la décision définitive ne nous parvient pas dans les prochains jours, l'organisation des Floralies sera compromise », a-t-il ajouté.

M. Mercier, qui avait déjà donné au gouvernement jusqu'au 2 octobre, pour lui faire parvenir une confirmation écrite et ainsi permettre l'amorce des travaux d'infrastructure, n'a pas été en mesure hier d'expliquer pourquoi les ministres ne s'étaient pas réunis.

« Si le retard se prolonge au-delà de mardi prochain (date de réunion de l'exécutif), il va falloir tout abandonner », a conclu le maire de Charlesbourg, en précisant que chaque jour qui passe occasionne des coûts additionnels.

Le déficit anticipé des fêtes est évalué à \$3,7 millions sur un budget total de \$8 millions. La ville espère pouvoir l'éponger avec les droits d'entrée et les commandites.

Le Progrès civique met en évidence des lacunes dans le programme du RP

Le chef du Progrès civique de Québec reproche à ses adversaires du Rassemblement populaire d'avoir omis d'inscrire dans son programme électoral des sujets essentiels dans la ville de Québec, notamment dans les domaines du patrimoine, du tourisme et des enjeux des fonctions de capitale, de ville centre et de ville internationale.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Jean-François Bertrand a déclaré que son adversaire, M. Jean-Paul L'Allier, celui qui l'accuse d'avoir plagié les idées du RP, pouvait dormir tranquille puisque les programmes sont non seulement différents, mais opposés.

M. Bertrand s'en prend surtout à son adversaire qui, dit-il, a déclenché une « pluie de promesses, sans en indiquer leur coût de réalisation et qui viendront alourdir le fardeau fiscal des contribuables ». Pour sa part, malgré que les sondages lui donnent une bonne longueur d'avance sur M. L'Allier, le chef du PC n'a pas l'intention de se laisser porter par la vague. Il a confié son intention de livrer suffisamment de renseignements pour que ses engagements soient crédibles, mais en précisant bien leur coût.

Par ailleurs, M. Bertrand a répété que son parti cherchait à attirer les promoteurs tout en leur imposant le respect des priorités et des décisions du conseil, pendant que M. L'Allier trahissait sa peur

des bâtisseurs en se repliant sur une conception « étroitement locale et communautaire du développement économique ».

Il a dit qu'il offrait une politique claire en matière de fiscalité municipale, pendant que le RP se

contentait seulement de « quelques vœux exprimés avec la banalité vague des gens qui ne veulent pas se mouiller ».

Également, dans le domaine de l'habitation, M. Bertrand a affirmé que ses opposants voulaient un virage essentiellement social et communautaire.

D'autre part, selon M. Bertrand, le RP se contredit en prétendant alléger la fonction publique tout en privilégiant le recours aux services municipaux pour di-

vers travaux comme le déneigement, l'entretien ou l'enlèvement des ordures. A ce chapitre, il a rappelé que son parti chercherait à augmenter la productivité de la fonction publique par la révision des tâches et le décloisonnement des fonctions. En plus, il réduira le personnel en ne comblant pas certains postes qui deviendront vacants et il fera appel à des entreprises privées, quand il sera possible d'obtenir une qualité égale à meilleur marché.

L'Allier croit que l'exécutif de la CUQ doit siéger publiquement

Me Jean-Paul L'Allier, chef du Rassemblement populaire (RP) de Québec, croit que le comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) doit siéger publiquement, quitte à tenir un caucus à huis clos durant l'heure précédant l'assemblée.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Invité à commenter la décision du conseil de la CUQ de ne plus accepter les journalistes au comité exécutif, M. L'Allier a dit que le RP a toujours préconisé des séances publiques de ce comité.

Mais le RP fournit un outil pour améliorer le processus. Sur demande d'un seul membre de la

CUQ, on serait obligé de tenir un caucus d'une heure avant le comité exécutif, histoire de laver le linge sale en famille ou de permettre un brassage d'idées. Mais les décisions seraient prises au comité exécutif, en public. Si on veut un huis clos qui dure plus d'une heure, il faudra une décision unanime.

Répliquant au chef du Progrès civique (PC), M. Jean-François Bertrand, qui comparait le comité exécutif de la CUQ au conseil des

ministres et qui est d'accord en faveur du huis clos, M. L'Allier dit que la CUQ est une entité administrative, non élue. Les politiciens qui y siègent le font en tant qu'administrateurs, ils n'ont pas été choisis par la population.

Le retour au huis clos est dangereux car ce peut signifier un retour au tirage de couverture.

Pour sa part le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, dit qu'en un an à siéger publiquement, le comité exécutif avait fait l'illustration qu'il est possible de faire du bon travail au grand jour. « On n'a pas besoin de grenouillage à huis clos », dit-il.

En Bref

■ Garçonnet heurté

Un garçon de neuf ans a été frappé par une voiture alors qu'il traversait la rue, vers 17 h 30, hier, à Québec. L'enfant a subi une fracture à une jambe, mais son état n'est pas jugé sérieux. L'incident s'est produit à l'intersection des rues Racine et la Tourelle.

■ Hydro fait encore des siennes

Une autre panne d'électricité a privé de courant 3,890 abonnés du centre-ville de Québec, hier soir, dans le quartier Saint-Sauveur. Les techniciens de la société d'État ont mis 90 minutes à régler la situation. La panne a débuté à 19 h 59 et il s'agit de la deuxième en moins d'une semaine à affecter ce secteur. Le problème venait du câble souterrain reliant les rues touchées et le poste Frontenac II, et on a tout simplement relié le secteur à un autre câble. Le courant a donc été rétabli à 21 h 39. Il y a eu une troisième panne plus sérieuse qui a touché les habitants de ce quartier et quelque 90,000 abonnés de l'agglomération de Québec, le 21 septembre dernier. Depuis ce temps, les transformateurs du poste Frontenac ont des défaillances, ce qui n'augure rien de bon pour l'hiver.

■ Accident au Saguenay

ALMA — La SQ de Alma a dû intervenir tard, hier soir, sur les lieux d'un sérieux accident, sur la route reliant les villes de Jonquière et Larouche. L'accident s'est produit vers 21 h et les secouristes ont eu besoin des « mâchoires de vie » pour sortir un conducteur de sa fâcheuse position. Celui-ci en a été quitte pour des fractures aux jambes.

■ Disparition à Manic 2

BAIE-COMEAU — Des recherches ont été entreprises, hier soir, pour retrouver un chasseur porté disparu dans la région du barrage Manic 2, à environ 40 kilomètres au nord de Baie-Comeau. Des équipes de bénévoles avaient entrepris des recherches dès hier soir. Aujourd'hui, la SQ se joindra aux troupes avec l'équipement approprié. L'homme était en forêt depuis une semaine et devait retrouver un camarade lundi après-midi, mais il ne s'est jamais présenté au lieu de rendez-vous. La famille n'ayant pas été avisée, il était impossible d'obtenir son identité, au moment de mettre sous presse.

Action Ste-Foy a au moins neuf candidats pour faire la lutte à Mme Boucher

Présent Sainte-Foy, le parti politique qui s'oppose à Action Sainte-Foy de Mme Andrée Boucher, a trouvé neuf personnes prêtes à faire la lutte aux candidats de la mairesse aux élections du 5 novembre. Il leur en reste quatre à trouver.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Les conseillers actuels qui se présentent pour Action Sainte-Foy, MM. Paul Dutil, Ludger St-Pierre, Gilles Lavoie et Claude Aillard n'ont pas encore d'adversaire. Il s'agit des districts 1, 2, 3 et 8.

Mais ce ne serait qu'une question de temps, car Présent Sainte-Foy doit présenter son équipe à la presse mercredi prochain.

Ont déposé leur bulletin de candidature : Mme Rosanne Montminy, district 6 (Laurier) fera face à M. Gilles Bolduc ; Mme Yolande Fortin, district 4 (Saint-Denis) se présentera contre M. Georges Trépanier ; M. François Gaumont, district 7 (Saint-Mathieu) contre Mme Lise Robitaille ; M. Michel Lefebvre, district 10 (Saint-Benoît) contre Me Denis Racine ; M. Guy Marcotte, district

11 (Sainte-Ursule) contre M. Armand Thibodeau ; M. Marcel Bilodeau, district 13 (Champigny) contre M. Guy Filion ; Mme Denise Beaumont, district 14 (Chauveau) contre M. Thomas Hughes et M. Denis Lemay, district 12 (Pointe Sainte-Foy) contre Mme Céline Laflamme.

Le conseiller de Présent Sainte-Foy dans Saint-Yves, M. Anatole Robichaud, se représente contre Mme Paule Chalifour, mais il n'a pas encore déposé son bulletin.

Rappelons que Présent Sainte-Foy ne présente pas de candidat dans le district 9, un conseiller du parti ayant promis de ne pas donner d'adversaire au candidat indépendant Gilles Myrand qui fera la lutte à Mme Odette Fleming de l'équipe de Mme Boucher.

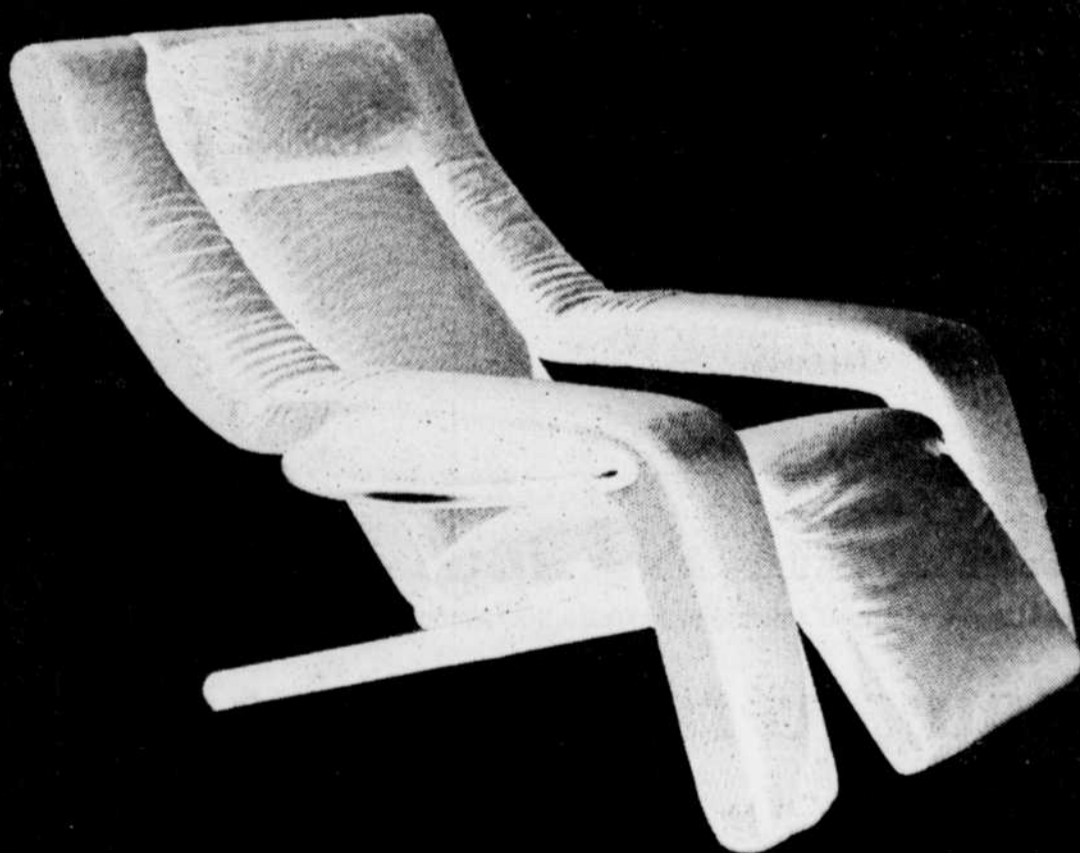
Le candidat à la mairie pour faire face à Mme Boucher, Me Jacques Dupont, a lui aussi déposé son bulletin de candidature.

OUVERTURE SUR LE DESIGN

Découvrez des réductions de

10 À 40 %

Découvrez le nouveau leader du meuble design à Québec!
Découvrez la différence!
Découvrez les nouvelles tendances!
Venez découvrir... La Maison Corbeil!



...LE NOUVEAU LEADER DU MEUBLE DESIGN A QUEBEC!

maison corbeil

Boul. de la Capitale
Centre Métrobec
2500, Jean-Perrin
(sortie Saint-Jacques)
847-2724



Service d'aménagement intérieur

OBERSON
DIRECTION SKI
DIRECTION OBERSON
DIRECTION LE RELAIS
LE RELAIS
5, 6, 7, 9 OCTOBRE 1989

loto-québec		Résultats				
Banco		Tirage du 89/10/04				
		2	5	6	7	13
		25	28	29	34	35
		44	46	47	52	53
	PROCHAIN TIRAGE: 89/10/06	56	60	64	65	67
Lot	Lot	Lot	Lot	Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$				
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$				
8/10 200 \$	6/8 10 \$					
7/10 25 \$	7/7 5 000 \$	5/5 250 \$				
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/5 5 \$				
	5/7 5 \$	4/4 100 \$				
9/9 50 000 \$		3/3 25 \$				
8/9 1 000 \$		2/2 7 \$				
7/9 100 \$						
6/9 5 \$						

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Saisie à Baie-Comeau

La dynamite n'aurait aucun lien avec les BPC

L'arrestation de quatre hommes en possession d'une forte quantité d'explosifs, lundi, a provoqué des remous sur la Côte-Nord, hier. À Baie-Comeau, tous ont catégoriquement rejeté l'hypothèse voulant que ces explosifs aient un quelconque lien avec les BPC et les opposants, fort nombreux, à la venue de ces déchets dangereux dans la région.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

La Sûreté du Québec a procédé lundi à l'arrestation de MM. Lucien Gervais, 21 ans, Steve Gauthier, 20 ans, Marc Lavoie, 21 ans et Roger Houde, 24 ans, tout en

saisissant 109 bâtons de dynamite et 737 détonateurs. En fin de soirée mardi, une source policière de Montréal faisait le lien entre les deux caches où a été trouvé le matériel explosif et la proximité du dépôt de BPC, sur les terrains d'Hydro-Québec.

Mme Ginette Couture, de la SQ-Côte-Nord, était stupéfaite que pareille supposition ait été avancée. « C'est une pure fabrication. D'abord, les caches où on a saisi les explosifs n'étaient absolument pas à proximité du dépôt de BPC. Ensuite, il n'y a rien dans notre enquête qui, jusqu'à maintenant, nous permet de penser cela », a-t-elle indiqué.

Pour le reste, la SQ se refuse à donner toute information supplémentaire sur le sujet. Il n'a pas été possible de savoir ce qui avait pu

entraîner l'arrestation des quatre suspects, ni sur les suites de l'enquête. « D'autres accusations peuvent être encore portées, alors nous ne voulons pas brûler nos pistes », ajoute Mme Couture.

Deux des suspects arrêtés font aussi face à une accusation de bris de probation, soit MM. Gervais et Gauthier. Personne n'a pu indiquer quels sont les antécédents judiciaires de ces deux hommes.

Coalition anti-BPC

Mme Christiane Côté, porte-parole de la coalition régionale des opposants aux BPC à Baie-Comeau, est aussi surprise qu'on ait pu faire pareil rapprochement. « Ça ne tient pas debout. Premièrement, dire que les caches étaient à proximité du dépôt de BPC ne prouve rien ; à Baie-Comeau, les distances sont très relatives. Ensuite, les quatre personnes arrêtées n'ont aucun lien avec notre coalition et n'ont même jamais été vues lors des manifestations. »

Selon elle, une autre hypothèse est beaucoup plus plausible. « Ce ne sont probablement que de petits braconniers qui désiraient profiter de la période de frayage de la truite pour faire des pêches miraculeuses », a-t-elle souligné. Cette possibilité a aussi été envisagée par la SQ et aussi par le maire de Baie-Comeau, M. Roger Thériault.

Le maire

Joint à l'hôtel de ville, M. Thériault a qualifié l'hypothèse « de complètement farfelue. Dans mon esprit, ça n'a absolument rien à voir ». Concernant la possibilité d'utilisation des explosifs pour le braconnage, le maire de Baie-Comeau affirme que « ce n'est pas impossible ».

Et où ont été subtilisés ces explosifs ? « Le chantier de la Reynolds est l'endroit qui pourrait être pointé du doigt. Le terrain doit avoir au moins cinq kilomètres carrés et ils ont utilisé des quantités industrielles de dynamite sur ce chantier. »



Vandalisme sur des voitures

Un petit malin a bombardé avec des plombs ou des pierres les vitres d'une vingtaine de véhicules garés dans le Vieux-Québec à l'aube hier. Les dommages se chiffrent à \$5.000. La police de Québec, qui a pris les plaintes des citoyens lésés, croit qu'une cinquantaine d'automobiles pourraient avoir été abimées par le vandale. Toutefois, toutes les plaintes ne sont pas enregistrées. Ce sont surtout les vitres latérales des automobiles de marques japonaise et américaine qui ont été fracassées. Ce crime gratuit a été commis dans les rues Richelieu, des Remparts, McMahon, Taché, des Glacis, Saint-Joachim, Lockwell, Saint-Amable, Laurier et d'Auteuil.

PENELOPE
PLACE SAINTE-FOY

Vous invite à sa boutique, les 13 et 14 octobre 1989, pour une séance de remontage, avec service d'un expert joaillier.

L'expert joaillier saura vous conseiller dans le choix d'une nouvelle monture parmi plus de 600 modèles, ou... créera le MODÈLE EXCLUSIF dont vous avez toujours rêvé!

Pour un bijou unique

Pour rendez-vous:
Boutique PENELOPE
Place Sainte-Foy
653-0945

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

VENTE DE SOUTIENS-GORGE WARNER'S

STYLE 1046

15.99

maintien moyen sans armature, trame jacquard entièrement extensible, bretelles ajustables. 32 à 38.

STYLE 1056

13.99

maintien léger, jacquard chevrons satiné extensible, décolleté profond, minces bretelles doubles ajustables. 32 à 36.

STYLE 1050

15.99

conçu pour le sport, contrôle souple, entièrement extensible, contour des bonnets doublé, bretelles ajustables, coton-lycra-spandex. 32 à 36.

STYLE 1017

13.99

maintien moyen, modèle préformé, tricot de rayures satinées extensible, bretelles élastiques ajustables à l'avant. 32 à 38.

la maison
simons

VIEUX QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

Tentative de meurtre: la couronne n'a pas de témoin

La poursuite a obtenu une dernière chance, hier, de retracer la présumée victime et seul témoin d'une tentative de meurtre dont est accusé André Talbot.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

L'enquête préliminaire de l'individu de 27 ans a déjà été remise plusieurs fois et, hier, le procureur de la Couronne, Me Alain Gaumont, n'avait toujours pas de témoin à faire entendre devant le juge Louis Carrier. L'avocate de l'accusé, Me Claudine Ouellet, a bien tenté de faire rejeter la plainte mais le juge a accédé à la demande de la Couronne d'autoriser une ultime remise.

En juillet, Talbot aurait agressé son ex-amie de coeur, à Charlesbourg, la frappant à coups de couteau de cuisine et de bouteille de bière vide. Il s'est ensuite livré lui-même à la police.

Une première citation à témoigner a été signifiée à la présumée victime, le 20 septembre, a expliqué le procureur de la Couronne, mais cette dernière ne s'est pas présentée au palais de justice après avoir promis de le faire. Une autre citation a été émise, mais elle n'a pu être signifiée, le témoin ayant déménagé sans laisser d'adresse.

Bagarre en prison

Par ailleurs, deux détenus du Centre de détention de Québec ont été cités à leur procès par le juge Louis Fortin à la suite de corrections infligées à deux autres

détenus, le 1er septembre. A l'issue de l'enquête préliminaire de Jean Labonté et de Jean-Claude St-Laurent, leurs avocats, Me Jean Asselin et Me Herman Bédard, ont opté pour un procès devant un juge seul.

Un autre détenu fait face aux mêmes accusations dans cette affaire. Il s'agit de Robin Cauchon, celui qui se définissait comme un skinhead et qui, en compagnie d'un complice, avait martyrisé un homme de Québec il y a quelques mois.

Outre un agent de la paix du centre de détention, les deux victimes des mauvais traitements ont témoigné hier. Il semblerait que les événements ont débuté par une agression contre Jacques Harton, âgé de 43 ans. Ce dernier a déclaré avoir été attaqué par surprise et a eu le nez fracturé par des coups de pied et de poing.

Par la suite, le trio s'en serait pris à Aimé Simard, âgé de 21 ans, qui avait été témoin des premiers coups. Il a subi de nombreuses contusions et trois coupures à la lèvre.

Quant à l'agent André Blouin, il a été témoin de la seconde correction. A la demande du procureur de la Couronne, Me Alain Gaumont, il a décrit comment, par le jeu des portes, il a permis à Simard d'échapper aux coups de ses poursuivants.

La maison d'entraide l'Arc-En-Ciel a bon espoir d'amasser \$200,000

La Maison d'entraide l'Arc-En-Ciel a lancé hier, sa campagne de souscription dont l'objectif est de recueillir \$200,000. Pour amasser cette somme d'argent, des bénévoles frapperont aux portes de la région de Québec et offriront au prix de \$5 le bottin de la Maison l'Arc-En-Ciel.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Ce bottin contient le répertoire téléphonique des principales ressources communautaires de la région de Québec: réhabilitation, services aux familles, maisons d'hébergement, aide aux familles monoparentales et aux femmes violentées, garderies...

Le lancement de la campagne de souscription a coïncidé hier avec le 10e anniversaire de la maison l'Arc-En-Ciel. Située dans la rue de l'Église, dans le quartier Saint-Roch, à Québec, la maison l'Arc-En-Ciel offre une thérapie de réhabilitation aux alcooliques et toxicomanes.

À l'occasion de cet anniversaire, une fête a rassemblé un grand nombre d'invités d'abord à la mai-

son elle-même ensuite à l'hôtel Le Roussillon, où les attendait un buffet.

Le fondateur, le frère Claude-R. Lavoie, a rappelé que depuis 10 ans plus d'un millier de personnes ont suivi la thérapie de la maison. « Nous sommes témoins, a-t-il dit, de belles transformations et les gens partent avec le goût de vivre. Nous leur donnons de l'amour et ensuite ils se prennent en mains ».

Le frère Lavoie a reçu une plaque et un trophée destinés à souligner sa ténacité depuis 10 ans au service des alcooliques et des toxicomanes.

Cette fête a rassemblé plusieurs invités, dont le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne, et le cardinal Louis-Albert Vachon.

Événement tenu à l'université Laval

Le Carrefour de l'emploi ouvre des portes aux finissants

Une vraie manne ! Voilà ce que le Carrefour de l'emploi, qui a ouvert ses portes hier à l'université Laval, risque d'être pour beaucoup de finissants.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

En effet, de nombreuses entreprises sont arrivées à cette plus grande rencontre employeurs-étudiants jamais organisée au Canada avec des emplois dans leurs bagages. Même si elles participent aux « journées-carrière » des divers campus du Québec afin de recruter la crème des candidats, la chance est ouverte aux Lavalais.

Une centaine d'entreprises et organismes participent à l'événement, qui se poursuit jusqu'à 17 h, aujourd'hui, au stade couvert du PEPS. L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC), à qui l'université a confié la

responsabilité du carrefour, attend 15,000 visiteurs pour les deux jours.

Postes ouverts

« Une trentaine de postes d'ingénieurs sont ouverts, de même que quatre ou cinq autres en informatique », a affirmé au SOLEIL la responsable du recrutement universitaire pour Alcan Aluminium, Lyne Martel. « Le Carrefour nous fournit une occasion de rencontrer des candidats intéressants. Nous sommes à la recherche de finissants de qualité. »

Au kiosque de Northern Telecom, on assure que le géant des communications a 20 postes à combler à Montréal. Il recherche des diplômés en génie mécanique,

électrique et industriel, des détenteurs de MBA, des finissants en commerce et informatique. « Les étudiants en génie sont de moins en moins nombreux dans les universités. La concurrence est donc plus forte qu'avant entre les entreprises qui ont besoin de personnes formées dans les disciplines technologiques », souligne Ian Worthington, directeur des ressources humaines au service de la transmission.

Les domaines techniques ne sont pas les seuls à offrir des possibilités. La visite du Carrefour de l'emploi convainc rapidement que les diplômés d'université sont de plus en plus en demande. Par exemple, la Banque Toronto-Dominion entend poursuivre sa politique d'embauche d'une trentaine de finissants par année. Nous avons rencontré hier deux jeunes diplômées de Laval, qui ont com-

mencé comme stagiaires, et qui travaillent maintenant à temps plein dans cette institution bancaire. Elisabeth Soares souligne qu'à la succursale du Carrefour du commerce où elle se trouve, quatre des six directeurs de comptes commerciaux détiennent un diplôme universitaire. Sa collègue Marie-France Delisle, qui exerce les mêmes fonctions au complexe Saint-Amable, dit que la proportion y est de 50 %.

« Nous avons commencé à confier la direction de nos succursales à des universitaires. Nous pensons qu'ils peuvent prendre beaucoup plus d'initiatives en ce qui concerne par exemple le marketing », dit Monique Fontaine, conseillère en ressources humaines à la Banque TD.

Même son de cloche de la part du directeur du personnel des magasins Château, Franco Rocchi.

« Nous recherchons des employés en informatique, administration, comptabilité, finances et design, pour notre siège social. Et de plus en plus nous confions la gérance de nos boutiques à des diplômés d'université. Ceux-ci ont su relever le défi des études. Nous savons qu'ils peuvent travailler sous pression, relever d'autres défis, développer leur potentiel. »

Le Carrefour permet également aux finissants d'ajouter leur nom à la réserve de candidatures du gouvernement du Québec.

Une chance

Tous les étudiants interrogés par LE SOLEIL sont unanimes : le Carrefour de l'emploi leur fournit

une chance inespérée. Celle de rencontrer sous le même toit de nombreux employeurs et de discuter avec eux de leur avenir. Une chose qui ne serait pas possible autrement.

Devant cette chance unique, plusieurs finissants se sont munis d'un curriculum vitae pour « se vendre ». Un étudiant en a apporté 50 exemplaires. Et s'il lui en manque, a-t-il précisé, il y retournera avec d'autres aujourd'hui.

Précisons que la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, de même que la Confédération des étudiants/es de l'université Laval (CADEUL), ont collaboré à la tenue du Carrefour.

Il y a encore 1,622 personnes disponibles dans l'enseignement

(PC) — Il reste au Québec 1,622 personnes « en disponibilité » parmi les effectifs du monde de l'enseignement, selon les derniers chiffres obtenus au ministère de l'Éducation.

Secteur professionnel

Le groupe comprend 1,418 enseignants, 23 cadres, 75 professionnels et 106 employés de soutien.

Le personnel « mis en disponibilité » est du personnel sans travail qui continue à être rémunéré à cause de la permanence d'emploi garantie par les conventions collectives.

Ce manque de travail s'explique par une diminution de la clientèle scolaire attribuable à la baisse de la natalité, à la migration de la main-d'oeuvre et à l'évolution des besoins éducatifs.

Le nombre de 1,622 personnes mis en disponibilité, en début d'année 1989, est une nette amélioration par rapport aux 7,447 personnes dans cette situation en juillet 1983 ou des 4,305 en juillet 1986.

Ce sont les enseignants du secteur professionnel qui forment le plus fort contingent de mis en disponibilité, soit 845. On compte aussi des enseignants « généralistes » (sans spécialité) de langue française (141) et des généralistes de langue anglaise (432).

C'est dans le secteur anglophone de la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal (CECM) qu'on en retrouve le plus grand nombre, soit 239.

Les mis en disponibilité sont concentrés dans le quart des commissions scolaires alors qu'en 1982, le phénomène était généralisé dans les trois quarts des commissions scolaires du Québec.

Plusieurs mesures existent pour résorber le phénomène, notamment des allocations pour réintégrer le secteur privé et des primes de séparation représentant la moitié du salaire annuel.

L'an dernier, un budget spécial de \$4,7 millions a permis la mise en place d'un programme en vertu duquel on a versé à 205 professeurs des primes de séparation valant 90 % du salaire plus une allocation de recyclage. Ce budget a également permis 164 projets de recyclage.

Le programme se poursuit cette année.

ON N'A PAS FINI DE VOUS SURPRENDRE

PAIEMENT ENTIER DU SOLDE en MARS 90 SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

SOLDE DU FABRICANT MAYTAG

RABAIS DE 40\$ sur les modèles A212 et A612

Laveuse haute performance

- Réputée pour sa durabilité et son coût d'entretien le plus bas
- La marque préférée de milliers de Québécois

ACHETEZ MAINTENANT! OBTENEZ UNE GARANTIE DE 10 ANS

L'ensemble complet de la transmission est maintenant garanti pour 10 années entières à compter de la date d'achat.

RABAIS DE 30\$ sur les modèles DE312 et DE313

Sécheuse à grand tambour

- Des appareils qui ont fait leurs preuves dans les lavoirs libre-service
- Séchage efficace de tous les genres de tissus
- Dessus en émail porcelaine résistant aux taches

RABAIS DE 40\$ sur les modèles WU202 et WU203

Lave-vaisselle Giclo-net md

- Capacité de chargement inégalée et fonctionnement ultra-silencieux
- Dispositif de lavage à grande vélocité
- L'aide idéal pour vous soulager de la corvée de la vaisselle

Nouveaux réfrigérateurs fiables MAYTAG garantis jusqu'à l'an 2000

Si le système de réfrigération scellé fait défaut avant le 1er janvier 2000 Maytag, à la requête du client, rachètera l'appareil au prix de détail payé par ce dernier.

Cette offre se termine le 31 décembre 1989.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

DecoMeuble

* Détails de nos conditions de paiement affichés dans nos magasins.
* Les articles de cette page ne sont pas disponibles à notre Centre des soldes.

LIVRAISON GRATUITE
SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 et 1-800-463-7215

BESOIN D'UN COUP DE MAIN POUR VOTRE PUBLICITÉ?

Consultez votre représentant:
647-3435

LE SOLEIL

bugatti

Taillé dans un tissu Gore-Tex imperméabilisé, ce manteau sport ne manque pas de chic ni d'allure, tout comme le reste de notre collection en magasin.

Boutique Masculine

3195, chemin Sainte-Foy
Centre de la Colline
656-9508

La FIIQ et deux de ses dirigeantes écopent d'amendes totalisant \$5,000

MONTREAL (PC) — La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) et deux de ses dirigeantes, Diane Lavallée et Raymonde Bossé, ont été condamnées, hier, à des amendes totalisant \$5,000 pour avoir commandé, le 5 septembre, une grève illégale dans le milieu hospitalier.

Le syndicat, sa présidente et sa vice-présidente avaient été cités

pour outrage au tribunal pour avoir dérogé à une ordonnance du Conseil des services essentiels.

La conseillère en communications de la fédération, Mme Lucille Auger, avait également été citée, mais elle a été acquittée de l'accusation.

Le juge Pierre Viau a entériné en cour supérieure la suggestion suivante des infirmières : le syndicat paierait une amende de \$3,000, et Mmes Lavallée et Bossé seraient condamnées à verser \$1,000 chacune.

La FIIQ, Diane Lavallée, Raymonde Bossé et Lucille Auger étaient passibles d'amendes totalisant \$20,000.

Les responsables de la FIIQ ont

réitéré leurs intentions de contester la légitimité et la légalité du Conseil des services essentiels tout comme la constitutionnalité des lois 37 et 160.

La grève menace de perturber le service des traversiers

Plus de 78 % des employés (CSN) de la Société des traversiers du Québec ont accordé à leurs dirigeants syndicaux le mandat de déclencher la grève générale illimitée si leur employeur n'acceptait pas les nouvelles propositions déposées par la partie syndicale.

La grève générale illimitée, qui pourrait être déclenchée le 11 octobre, paralyserait les traverses de Matane-Baie-Comeau-Godbout, Québec-Lévis et Sorel-Saint-Ignace-de-Loyola.

Les principaux points en litige concernent la réduction du temps

de travail avec compensation, la garantie et la sécurité d'emploi, les salaires et l'équité salariale. La dernière séance de négociations remonte au 26 septembre. Aucune autre ne pointe à l'horizon. Les quatre syndicats des employés de la STQ souhaite en arriver à un règlement négocié avant le 11 octobre.



Pierre

CHAMPAGNE

Utilisation des élastiques

Un gentil informateur que j'appellerai « Bovi » m'a fait parvenir, par télécopie, la directive suivante de la Société canadienne des postes. Elle est adressée à tous les facteurs et le signataire, Tony Turcotte a même ajouté, de sa main, à la fin, la note suivante : « Des écarts à cette directive doivent être considérés comme de l'indiscipline et traités comme tel. »

« Les élastiques doivent uniquement servir à attacher les liasses de lettres de format standard et autres pour en faciliter la manipulation, le transport et l'acheminement.

« Nous vous rappelons qu'il ne faut pas laisser d'élastiques sur les liasses livrées à des résidences privées, et ce, par mesure de sécurité.

Sécurité

« Dans le but de favoriser la sécurité au travail, nous vous recommandons de confectionner des liasses pouvant se tenir d'une seule main. Cette pratique éliminera le nombre de bris d'élastiques et les risques de blessures au travail.

Environnement

« Considérant que les élastiques utilisés peuvent être considérés comme une source de pollution, tous les préposés à la livraison de la Société canadienne des postes doivent, comme tout autre citoyen, veiller à la protection de l'environnement.

« En conséquence, nous sommes persuadés que vous ferez preuve de civisme et que les élastiques ne seront plus jetés sur les terrains privés, les gazons ou dans la rue.

« Nous vous prions donc de rapporter au bureau de poste toutes les bandes élastiques réutilisables. Les élastiques brisés devront être jetés dans les poubelles placées à l'intérieur de vos sections respectives. »

Sans commentaire ! Alors, chers lecteurs, si jamais vous trouvez une bande élastique sur votre terrain ou dans votre boîte aux lettres, avisez-en immédiatement la Société canadienne des postes. Votre facteur sera congédié sur-le-champ. Il y a toujours des limites à piler sur des élastiques.

L'égalité économique des époux

En cette époque de libre-échange, les liens sacrés du mariage durent beaucoup moins longtemps qu'avant et l'homme désunit rapidement ce que Dieu a uni.

Le 1er juillet dernier, le gouvernement adoptait la loi favorisant l'égalité économique des époux. Et je peux vous dire que j'en ai entendu parler durant tout l'été de cette loi, en me promenant d'un bar à l'autre. C'était la nouvelle du siècle. Tout le monde en parlait à peu près à travers son chapeau.

Alors si vous voulez savoir comment s'effectue le partage du patrimoine familial ; comment établir la valeur partageable du patrimoine et toutes ces questions intéressantes, sachez que le Secrétariat à la condition féminine vient de publier un résumé de cette loi.

Pour obtenir ce résumé qui tient sur une feuille de papier de 8,5 X 11 ou pour obtenir des renseignements plus précis sur cette loi, vous pouvez téléphoner aux endroits suivants :

- * Action-femmes : 643-4326 ou, sans frais, à 1-800-463-2851 ;
- * Communications Québec : 643-1344 ou, sans frais pour maintendants : 1-800-361-9596 ;
- * Régie des rentes du Québec : 643-5185 ou, sans frais, 1-800-463-5185 ;
- * Ministère de la Justice : 643-5140 ;
- * Secrétariat à la condition féminine : 643-9052.

Les ingénieurs du Québec

Les ingénieurs du gouvernement du Québec sont toujours, à la fois, les mieux payés et les plus mal payés. Cette différence est de \$12,864 par année. L'an dernier, cette différence était de \$13,224 (cf. chronique du 25 octobre 1988).

C'est ce qui ressort des résultats de l'enquête salariale 1989 de l'Ordre des ingénieurs du Québec dont je viens tout juste de recevoir une copie.

Cette enquête fut réalisée entre le 26 mai et le 29 juin 1989, auprès d'un échantillonnage de 5,648 ingénieurs résidant au Québec.

Voici donc la rémunération directe des ingénieurs :

Dans le secteur public et parapublic :

- Gouvernement fédéral.....\$58,233 ;
- Gouvernement provincial.....\$49,226 ;
- Société d'État (féd.).....\$59,864 ;
- Société d'État (prov.).....\$64,331 ;
- Parapublic provincial.....\$57,388 ;
- Municipal.....\$62,349 ;

Les ingénieurs du gouvernement du Québec sont donc à la fois les mieux et les plus mal payés, selon qu'ils travaillent dans un ministère ou à Hydro-Québec par exemple. C'est intéressant mais ça prouve surtout que la politique salariale du gouvernement du Québec a des hauts et des bas, c'est le moins que l'on puisse écrire.

À titre de comparaison, voyons le secteur privé :

- Mines et forêts.....\$67,160 ;
- Manufactures.....\$57,432 ;
- Construction.....\$61,656 ;
- Utilité publique.....\$60,553 ;
- Autres services.....\$72,704.

« Miljours »

Agente d'information à la Direction des communications, l'écrivaine Julie Stanton lance aujourd'hui au bar de l'hôtel Clarendon, son dernier-né Miljours. Édité par l'Hexagone, ce roman dont l'action se situe « entre la pupille et la paupière » met en scène Marguerite, Anna, Elena et Renato que l'auteur vous invite à découvrir avec l'espoir qu'ils vous rejoignent quelque part.

Bonne fin de semaine

Lundi, jour de l'Action de grâce, est, pour LE SOLEIL, jour de non-publication. Donc pas de chronique. Pour moi c'est une longue fin de semaine qui débute aujourd'hui. La prochaine chronique ne sera publiée que le mercredi 11. Je pense que je vais faire comme mon ami Mario Bertrand l'abrasif. Je vais aller passer le week-end à Miami. Mais moi, voyez-vous, je ne gagne pas \$102,771 par année... ou à peu près.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015 ; par télécopie, en composant le 647-3451 ; ou par la poste, en adressant votre courrier, à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Meubles Design inc.

VENTE BI-ANNUELLE 10% à 50%

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

OBERSON

DIRECTION SKI
DIRECTION OBERSON
DIRECTION LE RELAIS

LE RELAIS

5, 6, 7, 9 OCTOBRE 1989

VENTE MANTEAUX

de drap
Rég. jusqu'à \$350.

189⁹⁵

Tout un choix de styles, de couleurs, de nouvelles coupes. Des valeurs sûres à des prix chauds, chauds, chauds!...

Norman

Place Laurier 650-0611 Place Fleur de Lys 529-8722 Galeries Chagnon 835-0292 Mail Centre-ville 529-0911

APPRIVOISEZ

LE FRUIT SAUVAGE...



...GOÛTEZ

L'APÉRO mucho!

Rafraîchissant. Unique. Dubleuët, l'apéritif exclusif né du bleuët sauvage.

Admirez la fougue de son nouvel enrobage. Découvrez, sur glace ou selon votre inspiration, son goût plus raffiné que jamais quelle que soit l'occasion. En bouteille de 750 ml disponible à la S.A.Q. et chez votre épicer, offrez-vous l'apéro mucho.

Du Bleuët

À Ottawa, la concertation permanente est à la base des relations de travail

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient de terminer ses négociations avec 211,465 employés, et on a à peine entendu parler de la grève perdue des professeurs de langue et des vérificateurs de l'impôt.

par MICHEL VASTEL
EDIMEDIA

Ottawa est-il un employeur plus généreux que la province de Québec? Ou le système des relations de travail est-il meilleur? La question est assez intrigante pour que le Conseil du Trésor fédéral tente actuellement d'y répondre, a révélé hier son secrétaire, M. Gérard Veilleux, (le futur président de Radio-Canada) au cours d'une entrevue à Edimédia.

« On s'occupe plus de nos employés », prétend M. Veilleux en insistant sur le rôle d'un « comité national mixte », où siègent les représentants des 13 syndicats de la fonction publique fédérale et le Conseil du Trésor.

« Le Conseil du Trésor, et les syndicats, ont des équipes qui siègent à longueur d'année, explique Veilleux: c'est une communication constante. La plupart des questions normatives sont ainsi évacuées de la convention collective et discutées au fur et à mesure des besoins. Il n'y a pas de doute qu'en faisant cela on décharge l'agenda de la négociation ».

Le gouvernement fédéral contrôle directement les conditions

de travail de 211,000 fonctionnaires, et donne des mandats de négociation à une douzaine d'agences fédérales, au ministère de la Défense (88,742 employés) et à la Gendarmerie royale (19,477 agents).

Le gouvernement fédéral a ainsi 3,000 infirmières dans des hôpitaux pour anciens combattants et quelques institutions de santé du Grand Nord. La Commission des droits de la personne a statué cet été que les infirmières n'étaient pas traitées équitablement. Le Conseil du Trésor a réglé la question rapidement - au moment où le gouvernement du Québec s'engageait dans une épreuve de force avec les siennes. « On avait l'intuition que les infirmières constituent un groupe clef qu'il faut traiter avec beaucoup de délicatesse », explique M. Veilleux en évoquant la sympathie du public pour cette catégorie professionnelle.

Depuis 18 mois, l'enjeu du renouvellement de toutes les conventions collectives de l'administration fédérale était la sécurité d'emploi.

La question de la sécurité

d'emploi inquiète par contre les fonctionnaires de toutes les administrations publiques, dans le contexte d'un « retrait de l'État » quasiment universel. Veilleux prétend qu'Ottawa a offert un « plan de réajustement de la main-d'œuvre » unique au pays et sans doute le plus généreux: Ottawa garantit à ses employés un préavis de six mois (monnayable), et un an de formation assorti d'une priorité d'embauche en cas d'ouverture de nouveaux postes. En fait, depuis 1985 et le « plan de renouveau économique » du gouvernement Mulroney, Ottawa a supprimé 12,000 postes mais seulement 586 personnes ont été effectivement licenciées.

« Nous sommes en train de redéfinir le rôle de l'État dans l'économie et la société, explique Veilleux, et tant que cette définition ne va pas être trouvée, on va évoluer dans la contradiction permanente qui oppose les contraintes fiscales (moins d'argent disponible), et la demande accrue de certains services comme la protection de l'environnement ou l'éducation ».

De fait, la fonction publique fédérale a passé à travers une transition politique majeure - des libéraux aux conservateurs - et une contraction de tous les budgets, sans grèves importantes.

L'ordination des femmes demeure un sujet tabou

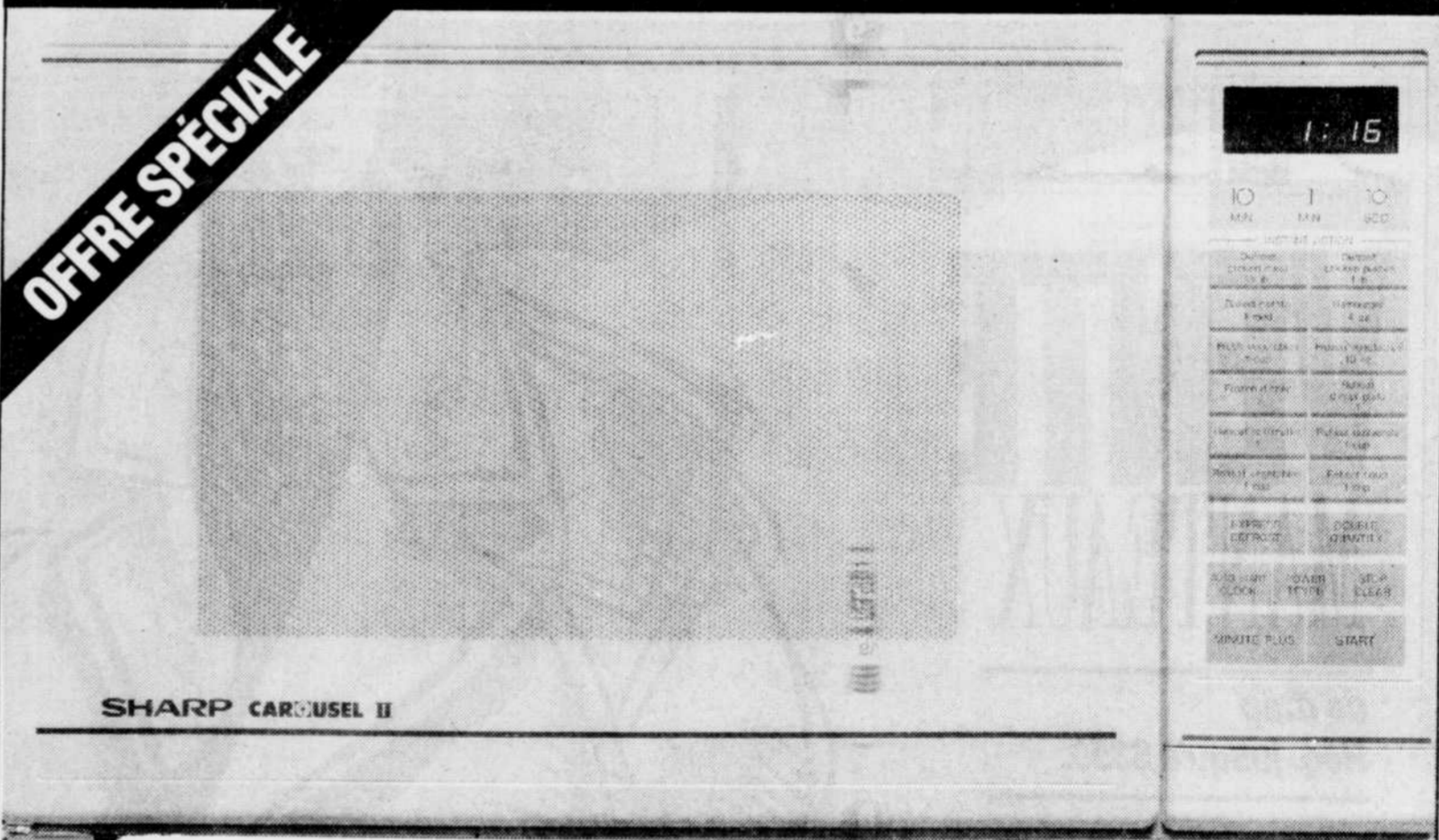
MONTREAL (d'après PC) — Les discussions que mèneront au cours des prochains mois évêques et pasteurs catholiques du Québec, auxquels se joindront des laïcs hommes et femmes, seront muettes sur la question de l'ordination des femmes, même si elles visent à instaurer graduellement le

partenariat hommes-femmes dans l'Église catholique.

Les forums qui se tiendront d'ici le printemps prochain dans une quinzaine de diocèses québécois tenteront de briser les résistances de certains pasteurs et laïcs à voir les femmes prendre plus de responsabilités et de pouvoir dans l'Église.

VOILÀ DE QUOI VOUS METTRE EN APPÉTIT!

OFFRE SPÉCIALE



Pascal est toujours premier pour ses électroménagers! La preuve...

SHARP®

MODÈLE R-4A70C

329\$

(quantités limitées)

plus

LA SEULE UNIQUE PASCAL

29\$/4

GARANTIE ÉLECTROMÉNAGER

Pour 29 \$, Pascal protégera votre appareil électroménager durant une période de 4 années complètes.

PROVIGO CERTIFICAT DE 50\$ POUR LE CHEF!
Valeur de 50\$ en coupon de Provigo avec chaque achat d'un four à micro-ondes SHARP.



l'autre pascal

Place Laurier
2700, boul. Laurier
659-4816

MEUBLES PASCAL A COMPLÈTEMENT RENOUELÉ SON IMAGE EN ACCORD AVEC LES PLUS RÉCENTES TENDANCES DÉCORATION POUR LE FOYER.

Fidèle à sa tradition, Meubles Pascal vous propose une sélection de meubles et électroménagers de première qualité, à prix très compétitifs couplée d'un service sans égal.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle image de Meubles Pascal auquel s'ajoute entre autres, une prestigieuse galerie de mobiliers de cuir et de marbre.

Dès votre entrée, vous constaterez que tous les efforts ont été mis en place pour faire de Meubles Pascal le chef-de-file de l'ameublement à Québec.



LE MONDE

Dans l'espoir de passer eux aussi à l'Ouest Des Allemands de l'Est prennent d'assaut les «trains de la liberté»

HOF, RFA — (AFP-Reuter) - Le premier des trains de réfugiés est-allemands de Prague arrivera plus tard qu'initialement prévu en RFA, en raison des itinéraires divers et plus longs que prévu, a-t-on appris officiellement hier soir à Hof (sud-ouest de la RFA).

Ce premier train, qui était attendu mercredi vers 23 h 30 ne devrait pas arriver en RFA avant minuit et demie voire 2 h, a-t-on appris de même source.

«Quinze trains doivent achever nos concitoyens de RDA depuis Prague», a déclaré à la presse le secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'intérieur M. Horst Waffenschmidt. «Mais ils empruntent des itinéraires divers et plus long que prévu», a-t-il dit.

«Vous devinez pourquoi», avait dit-il plus tôt dans la journée aux journalistes, faisant ainsi allusion aux informations selon lesquelles des centaines d'Allemands de l'Est voulaient tenter de grimper à bord des convois lors de la traversée de la RDA.

Des Allemands de l'Est se sont postés sur des voies ferrées et ont arrêté mercredi soir des trains spéciaux transportant leurs compatriotes de Prague en RFA dans l'espoir de se rendre eux aussi à l'Ouest, a annoncé la police des frontières.

Des personnes ont été blessées, certaines grièvement, au cours des incidents, selon la police des Frontières de Feilitzsch, en Bavière, où les «trains de la liberté» devaient passer.

Un porte-parole policier a également déclaré que deux trains transportant environ 2.000 réfugiés en provenance de l'ambassade de RFA à Prague avaient été arrêtés en Allemagne de l'Est par des personnes postées sur la voie ferrée.

Il a ajouté sans donner de dé-

tails que des heurts avaient éclaté à Prague entre des réfugiés est-allemands et la police tchécoslovaque.

Un millier de personnes, dont des parents de réfugiés, ont envahi la gare d'Hof, en RFA, où étaient attendus les trains.

«A nous la liberté», c'est en poussant ce cri de joie que le premier groupe des quelque dix mille réfugiés est-allemands de l'ambassade de RFA à Prague a quitté, mercredi à 18 h 20 la gare de Prague-Liben, à bord des trains de la liberté qui doivent les conduire à Hof, en Bavière (RFA), en passant par l'Allemagne de l'Est.

Dix autres trains contenant chacun 800 à 1.000 personnes, à raison d'un par heure, doivent suivre pendant toute la nuit.

«Nous avons d'abord évacué les quelque quatre mille réfugiés qui étaient massés devant l'ambassade que suivront ensuite les autres six mille qui se trouvaient à l'intérieur du Palais Lobkowitz»,

a déclaré un diplomate ouest-allemand.

«Demain, nous serons des hommes libres», a dit Karl-Heinz, un maçon de 40 ans, venant de Leipzig, qui ne retenait pas ses larmes en montant dans le train. «Fini les brimades, les coups de pied indignes d'un homme», a-t-il ajouté.

Plusieurs réfugiés avaient atteint le train en dernière minute. «J'ai passé la nuit dernière la frontière verte entre la RDA et la Tchécoslovaquie après la fermeture», a expliqué Werner, un garçon de café de 35 ans de Potsdam.

«Nous étions six au départ. Nous avons essayé des coups de feu. Deux d'entre nous ont été arrêtés, deux sont passés et je ne sais pas où sont les autres. J'ai pu rejoindre la capitale tchécoslovaque en autobus et je suis arrivé juste à temps pour monter dans le premier train», s'est-il écrié en rayonnant de joie.

L'ambassadeur de RFA en Tchécoslovaquie Hermann Huber et le ministre de l'économie de Bavière, August Lang, qui se trouve à Prague pour les «Journées de Bavière», ont assisté au départ des premiers trains.



Des Allemands de l'Est ont passé la nuit emmitouffés dans des couvertures et des sacs de couchage, devant l'ambassade ouest-allemande de Prague, dans l'espoir de monter eux aussi dans les «trains de la liberté».

OBERSON
DIRECTION SKI
DIRECTION OBERSON
DIRECTION LE RELAIS
 LE RELAIS
 5, 6, 7, 9 OCTOBRE 1989

VOIR!
Laurentides Sports Service Inc.
 BOMBARDIER
 VENTE - SERVICE - LOCATION
 Spécial de présentation des nouveaux modèles 90
 Un goûter sera servi.
1 000 \$ À 2 000 \$ DE RABAIS
 SUR BOMBARDIER 89
 (quantité limitée)
 LOCATION
 23 ans d'expérience dans le domaine
 Ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h
 1451, rue Raymond (coin de l'Église)
 Notre-Dame-des-Laurentides
 Charlesbourg
849-2824
 FAX: 849-0762

BEAM
 SPÉCIAL 10e ANNIVERSAIRE
 MODÈLE 178
 • 2 prises murales en plastique;
 • une prise sur l'aspirateur central;
 • un ensemble de brosses;
 • un boyaux électrique;
 • un balai électrique modèle EB-331;
 • un support à boyaux;
 • tout l'équipement nécessaire à l'installation;
 et une cassette vidéo montrant les étapes d'installation!
 LE NUMÉRO
 POUR SEULEMENT **699\$**
VENTE SERVICE POIRIER INC.
 675, Des Rocailles Québec, Qc. G2J 1A9 627-5042

PROMOTION EXTRAVAGANTE!
 Un vaste choix!
 • TAPIS • PRÉLART
 • TUILES • CÉRAMIQUE
 Plus de 500 items en magasin:
 • surplus d'inventaire;
 • surplus de manufacture;
 • surplus de contrat.
Tarkett
 Qualité Xtra!
 Sur présentation de ce coupon, obtenez de **20%** à **50%** de rabais sur la marchandise en inventaire.
OUVERTURE PRIX INCROYABLES
TAPIS XTRA
 500, av. St-Jean-Baptiste, Suite 180, Québec (Qc) G2E 5R9
871-4603
 Là où vous obtenez le plus pour votre investissement

Des solutions SE sensationnelles
 MAINTENANT DISPONIBLE
LE NOUVEAU MACINTOSH PORTABLE
MACINTOSH SE 20 Mo
2995 \$
 + PAGEMAKER = 3490 \$
 + MICROSOFT EXCEL = 3390 \$
 + MICROSOFT WORD = 3390 \$
 + FILEMAKER II = 3345 \$
 UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE
 QUANTITÉ LIMITÉE
 Cette offre est valide jusqu'à l'épuisement des stocks
 Toutes les solutions avec logiciels comprennent:
 Un ordinateur Macintosh SE
 Un disque rigide de 20 Mo
 Un lecteur interne de 800 K
 Une mémoire vive de 1 Mo
 Un clavier bilingue
 Le logiciel HyperCard
 3 heures de formation
 Concessionnaire autorisé
 Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc.
2786, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy, Qc
 Tél.: (418) 658-6624
La Solution Logique...!
MICRO LOGIC
 Pour plus d'informations, contactez un représentant.
 188, rue de l'Évêché ouest Rimouski, Qc
 Tél.: (418) 722-6670
 440, 118ième rue Saint-Georges Est, Qc
 Tél.: (418) 228-0005



AVANT D'ÊTRE FRUIT, ON EST SOUVENT FLEUR

LA nature nous rappelle ainsi que rien ne se fait en un jour et que les étapes qui précèdent le fruit sont tout aussi importantes et méritent toute notre attention.

VRAIE dans la nature, cette image conserve toute sa valeur dans plus d'un champ... Dans le monde du travail, par exemple, l'accomplissement et le succès ne sont en fait que l'heureux résultat d'un apprentissage et d'un cheminement où chaque étape a son importance.

AU Québec, des 12 000 employés de McDonald's, la majorité sont des jeunes âgés de 16 à 20 ans. Cela fait de l'entreprise le 7^e employeur en importance au Québec et le premier quant à l'embauche des jeunes.

À plus d'une reprise, McDonald's a affirmé publiquement que «ces jeunes employés ne sont pas des surnuméraires mais des gens qui font marcher toute l'affaire.» Conséquente, elle prévoit donc un encadrement susceptible de les satisfaire en garantissant leur formation et la reconnaissance de leur travail. À titre d'exemples, les équiériers et équiérières, comme on les appelle, reçoivent une première évaluation de leur rendement et une révision de salaire statutaire après trois mois de travail, puis trois fois l'an. On distribue parmi eux des bourses d'études et le programme de «l'employé(e) du mois» reconnaît publiquement leur excellence. On offre également à tous une possibilité de carrière dans l'entreprise; d'ailleurs, 90% des gestionnaires supérieurs actuels ont débuté dans un restaurant. Puis, on ne pense pas qu'au boulot: les équiériers et équiérières participent ensemble à plusieurs activités sportives et récréatives.

LES employés actuels disent acquérir chez McDonald's ponctualité, esprit d'équipe, sens des responsabilités, capacité de servir le public. Et tout ça dans une atmosphère dynamique. À 16 ans, c'est sans conteste une expérience de travail précieuse pour l'avenir.

McDONALD'S croit que c'est dans la manière de traiter la fleur qu'on peut parfois faire le plus pour le fruit...



«Pour que les jeunes soient motivés à travailler, il suffit de les traiter comme on aimerait être traité.»

MARC OUELLETTE
DIRECTEUR RÉGIONAL
LES RESTAURANTS
McDONALD
DU CANADA LIMITEE
22 AVRIL 1989



Incapable d'atterrir, un bombardier donne la frousse aux Américains

(AFP) — Un bombardier américain B-1B a réussi à se poser en fin de journée, hier, sur la base Edwards, en Californie, malgré un train d'atterrissage avant bloqué.

L'atterrissage d'urgence, suivi par des millions de téléspectateurs, a provoqué d'impressionnants nuages de poussière mais aucune flamme n'a été vue sortant de l'avion dans lequel se trouvait un équipage de quatre personnes.

Dale Punter, un particulier qui a capté les échanges radio entre l'équipage et les contrôleurs, a dit que le pilote avait déclaré, une fois son avion posé : « c'était vraiment délicat, la structure a tenu bon ».

Le B-1B, qui venait de la base Dyess, au Texas, à 3.500 kms de la Californie, ne transportait pas de bombes. « Il n'y avait pas d'armes nucléaires à bord », a précisé le lieutenant Anu Sjaardema, une porte-parole de la base Edwards.

L'appareil avait décollé à l'aube pour une mission d'entraînement. En milieu de matinée, le pilote a commencé à faire des cercles au dessus de cette base pour tenter d'y poser son appareil après avoir constaté l'impossibilité de décoller son train d'atterrissage avant.

L'équipage, en contact avec des mécaniciens au sol, a vainement

tenté pendant des heures de résoudre ce problème. Finalement, après un ravitaillement en vol, le B-1B a pris la route de la base Edwards.

Sur la base Edwards, un dispositif spécial avait été mis en place pour garantir un atterrissage dans les meilleures conditions possibles. « Nous avons une équipe pour répondre à ce type de problème tout le temps », a précisé le lieutenant Sjaardema.

« La zone de Rogers Dry Lake est une des surfaces d'atterrissage les plus sûres du monde », a dit une autre porte-parole, Dottie Spiegelberg, précisant que c'est là que se pose généralement la navette spatiale américaine. Le sol est fait de terre dure qui réduit les risques d'étincelles et les possibilités d'explosion ou d'incendie.

Le B-1B, qui vaut 280 millions de dollars, peut atteindre la vitesse maximale de 1.600 km/heure. Dyess est une quatre bases américaines où sont stationnés les B-1B.

Le dernier accident d'un B-1B s'est produit en novembre 1988, dans le Dakota du sud. L'équipage de quatre hommes avait pu s'éjecter avant que l'avion ne s'écrase.

Onze villes des États-Unis poursuivies

WASHINGTON (AFP) — Des poursuites judiciaires vont être intentées contre onze villes américaines qui ne s'occupent pas convenablement du problème des déchets industriels toxiques rejetés par des usines situées sur leur territoire, a annoncé, hier, l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA).

Des amendes devraient être infligées à ces villes, parmi les-

quelles figurent Detroit, Phoenix, San Antonio et El Paso.

Depuis plusieurs mois, l'EPA tente d'obliger les municipalités

à prendre des mesures contre les usines qui ne traitent pas convenablement leurs déchets et les rejettent, dans bien des cas, dans les égouts municipaux.

« Nous envoyons un message très clair : aucun individu, aucune industrie, aucune municipalité ne pourra violer les lois sur l'environnement sans prendre le

risque de sanctions ou d'amendes », a dit l'administrateur de l'EPA, M. William Reilly.

Selon les estimations de l'agence, quelque 400.000 tonnes de déchets toxiques industriels sont déversés chaque année dans les égouts municipaux - dont du cyanure, de l'arsenic et des métaux dangereux tels que le cadmium et le plomb.

Chevardnadze veut la paix en Amérique centrale

LA HAVANE (AFP, Reuter) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze est arrivé en fin d'après-midi à La Havane, hier, pour une visite de travail jusqu'à cet après-midi qui sera consacrée à un échange de vues avec Fidel Castro et les autres dirigeants cubains portant entre autres sur la situation en Amérique centrale.

En quittant le Nicaragua, le ministre avait proposé la tenue de négociations afin de réduire le niveau des forces armées partout en Amérique centrale et il suggérait que les États-Unis et l'Union soviétique se portent garants d'un éventuel accord à ce sujet.

Au cours de sa halte précédente à Washington, du reste, Les États-Unis avaient réaffirmé à cette occasion le souhait de voir Moscou faire pression sur ses alliés pour que cessent les livraisons d'armes au gouvernement sandiniste.

Avant de quitter Managua, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le président nicarag

guayen Daniel Ortega, le ministre soviétique avait confirmé la décision de l'Union Soviétique d'arrêter les envois d'armes au Nicaragua à condition que la « Contra cesse totalement ses opérations de guerre ».

Un communiqué officiel du gouvernement nicaraguayen lu au cours de la même conférence de presse soulignait que Managua avait accepté la cessation temporaire (jusqu'aux élections de février 90) de l'aide militaire soviétique, espérant que cette mesure « poussera » le gouvernement américain à cesser ses propres livraisons d'un commun accord avec les gouvernements d'Amérique centrale.

Le plein air
a parfois des inconvénients...



Pluie, gadoue, neige, vent.
Cela fait partie du paysage
au Canada. Mais quand
vous devez être impeccable,
vous ne voulez surtout
pas avoir à vous soucier
des intempéries.
C'est pourquoi nous avons
créé l'imperméable toutes
saisons. Il est coupé de main
de maître dans du nylon
froissé noir ou olive qui se
plie en un instant et qui va

partout. Extra long et vaste,
il a tous les détails des
impers classiques comme un
empiècement et un pli creux
au dos. De plus, vous avez
une doublure à fermeture
éclair amovible faite de
Thinsulate résistant pour
vous protéger du froid et de
la pluie et pour que vous
puissiez demeurer
impeccable en toute saison.
Beau temps, mauvais temps.

L'imper toutes saisons
Seulement 248\$...

Et seulement chez Holt Renfrew.

Vieux-Québec, 692-3680 • Place Ste-Foy, 656-6783
Ouverts les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h
Vieux-Québec ouvert dimanche de 12 h à 17 h.

Stoneham

Abonnez-vous à la station
la plus animée de l'hiver!

30 septembre au 15 octobre:
projection de films sur le ski (les fins de
semaine)

7 et 8 octobre:
une foule d'activités pour toute la famille
Et plein de surprises et d'activités durant
la saison!

Encore du nouveau!

- plus de neige artificielle
- plus de 1 600 places à la cafétéria et au bar
- un bar deux fois plus grand
- une garderie plus grande, ouverte sept jours/semaine
- une nouvelle boutique relocalisée
- ski gratuit pour les enfants de 6 ans et moins

Billets de saison

AVANT LE 6 NOVEMBRE 1989

Adultes	580 \$
Étudiants 14-22 ans	450 \$
Moins de 14 ans	295 \$
6 ans et moins	gratuit
65 ans et plus	295 \$

PLAN FAMILIAL

1 ^{er} membre	580 \$
2 ^e membre	480 \$
3 ^e membre	
Étudiant 14-22 ans	220 \$
7-13 ans	190 \$
4 ^e membre	
Étudiant 14-22 ans	210 \$
7-13 ans	175 \$
5 ^e membre	
Étudiant 14-22 ans	155 \$
7-13 ans	115 \$
Maximum	1 540 \$

SEMAINE — SOIR 345 \$

SOIR SEULEMENT 260 \$

À compter du 6 novembre 1989, ces prix
seront majorés de 7%.

Date d'ouverture

Vous pourrez vous procurer votre billet à partir du 30 septembre 1989, entre 10 h et 16 h, au chalet principal (les fins de semaine et le lundi de l'Action de Grâce).

La direction se réserve le droit de limiter le nombre de billets de saison.

Règlements disponibles à la Station touristique Stoneham.

Pour renseignements:
848-2411 — 1-800-463-6888





Le Dr. Joseph Wybran, 49 ans, ce leader des juifs belges décédé, hier, dans un hôpital de Bruxelles, après qu'une balle l'eût atteint à la tête

Assassinat politique?

BRUXELLES (Reuter, AFP) — La police belge n'écarte pas l'hypothèse d'un assassinat politique dans le cas du meurtre d'un leader juif de ce pays, le Dr Joseph Wybran, lequel fut médiateur dans le conflit qui oppose juifs et catholiques quant à l'avenir du carmel d'Auschwitz, en Pologne.

Coordonnateur des organismes juifs de la Belgique, M. Wybran a été atteint à la tête, mardi, et il rendait l'âme à l'hôpital, hier. « Compte tenu de la nature de ses activités qui suscitent de l'opposition idéologique et philosophique, un assassinat politique ne saurait être exclu », admet-on chez les enquêteurs.

Agé de 49 ans, M. Wybran a été tiré sur un terrain de stationnement de l'hôpital Erasme, sis aux confins d'une autoroute de la capitale belge. Il était le directeur du service d'immunologie, d'hématologie et de transfusion de cet hôpital.

Homme modéré auquel on ne

connaissait pas d'ennemis, on l'a retrouvé gisant à côté de sa voiture, victime d'une seule balle de pistolet. « Tout nous incite à croire que la victime était attendue là par son ou ses assaillants », de souligner la police.

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir s'est déclaré « profondément consterné » par cet assassinat.

Dans un télégramme adressé aux responsables de la communauté juive de Belgique, M. Shamir souligne que le « gouvernement et le peuple d'Israël participent à la tristesse des juifs belges à la suite de la disparition de Joseph Wybran qui toute sa vie a défendu cette communauté ».

Encore rien de concret au sujet du Liban

TAEF, Arabie saoudite (AFP) — Les députés du camp chrétien au Liban maintenaient, hier, leur exigence d'un document écrit programmant un retrait syrien de leur pays, en dépit des multiples « garanties morales » qui leur ont été données au nom du triumvirat arabe sur le Liban, a-t-on appris de sources informées.

Cette position « dure », souligne-t-on de mêmes sources, contraste avec le consensus qui semble se dégager sur le volet des réformes politiques préconisées dans le « document d'entente nationale » soumis aux 62 députés présents à Taef par le triumvirat (Arabie saoudite, Algérie, Maroc).

Une vingtaine d'élus du camp chrétien ont réitéré, hier matin leur demande d'une « programmation claire et précise » du retrait de l'armée syrienne, au cours d'un nouvel entretien de leur groupe avec le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Faycal.

« Nous sommes tous convaincus du sérieux des garanties morales arabes, mais il leur faut comprendre que nous ne pouvons pas rentrer au Liban les mains vides sur ce point », a confié à l'AFP un député qui a requis l'anonymat.

Le document arabe évoque un simple « redéploiement » dans l'est du Liban des 35.000 soldats syriens actuellement stationnés sur les deux-tiers du territoire, dans un délai de deux ans suivant la formation d'un gouvernement d'union nationale et le vote des réformes.

Avant la rencontre de Taef, les députés du camp chrétien avaient été mis en garde contre toute « trahison » par le général Michel Aoun, chef du gouvernement de militaires, qui avait proclamé le 14 mars la « guerre de libération contre l'occupant syrien ».

Selon des sources parlementaires et diplomatiques concordantes, le triumvirat considère

que son texte, fruit d'un consensus arabe et international et qui a obtenu l'aval de la Syrie, « n'est pas amendable sur ce point ».

Mais cinq jours de contacts intensifs en coulisses, sous l'impulsion du prince Saoud et de ses

homologues algérien et marocain, MM. Ahmad Ghazali et Abdellatif Filali, ne sont pas parvenus à infléchir la position des députés du camp chrétien.

Selon un élu du camp pro-syrien, « toute programmation totale du retrait syrien ne peut intervenir qu'après le départ des troupes israéliennes et dépend donc d'un règlement global du conflit au Proche-Orient ».

Le triumvirat tente de convaincre les parlementaires du camp chrétien de se contenter de sa

« garantie morale », fondée sur un engagement verbal du président syrien Hafez al-Assad pour un départ de Beyrouth-Ouest de ses troupes dans un délai de six mois suivant la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Cette question n'avait toujours pas été abordée mercredi en fin d'après-midi en séance plénière. Toutefois, selon un député musulman, « le problème du retrait se traite uniquement dans les coulisses, sous la haute surveillance du triumvirat ».

Marcos à Honolulu, en attendant

HONOLULU, États-Unis (AFP) — La famille de Ferdinand Marcos a pris des dispositions pour que l'ex-président philippin reçoive une sépulture provisoire à Honolulu (Hawaï), avec l'espoir que le gouvernement philippin permette le rapatriement de la dépouille aux Philippines pour y être enterrée, a déclaré un porte-parole de la famille.

M. Jose Lazo, un proche de la famille Marcos, a indiqué mercredi qu'il était prévu de placer dimanche la dépouille de Ferdinand Marcos dans un tombeau dans un cimetière de l'île Oahu, où elle sera gardée 24 heures sur 24.

La famille de l'ex-président philippin, décédé le 28 septembre à l'âge de 72 ans à Honolulu, a

de la dépouille.

En attendant la décision, tout sera fait pour « conserver la dépouille intacte », a déclaré M. Lazo.

Le consul général des Philippines à Hawaï, M. Tomas « Buddy » Gomez, a déclaré que la dépouille pourrait être exposée samedi ou dimanche au consulat si la famille en fait la demande et si Mme Aquino donne son accord. Il a ajouté que l'ex-président philippin pourrait être provisoirement enterré dans l'enceinte du consulat, c'est-à-dire en territoire philippin, si le gouvernement de Manille et les autorités locales acceptent.

demandé le rapatriement de sa dépouille aux Philippines, mais la présidente Corazon Aquino a maintenu l'interdiction de retour aux Philippines de Marcos, mort ou vif, et de sa famille, décidée après leur départ en exil à Hawaï en 1986.

La Cour suprême des Philippines a accepté d'examiner la requête des partisans de Ferdinand Marcos, qui demandent le retour

“POUR TOUTES LES FEMMES DE TA VIE”



LA MATERNITÉ

C'est toute une gamme d'émotions. C'est l'amour. C'est le don de soi. Mais il reste quand même à satisfaire l'autre femme que tu es... celle, qui dans ses moments de détente, se veut élégante et séduisante.

Cet hiver, laisse-toi séduire par le confort, la chaleur, l'élégance des fourrures Prémont. Viens découvrir notre collection de modèles exclusifs pour toutes les femmes que tu es!

FOURRURES
Prémont

125, St-Joseph Est, 524-3541

OFFRE PROLONGÉE

Venez faire une affaire au bout' sur toute Toyota 89 en stock :

- Tercel, Corolla, Camry, Celica
- Cressida, Supra, MR2, 4Runner
- Camionnettes et fourgonnettes 4x2 ou 4x4

Les concessionnaires
TOYOTA
de votre région

Atlantis le 12 octobre, si...

CAP CANAVERAL, Floride (d'après AP) — Le lancement de la navette spatiale américaine Atlantis a été fixé officiellement au 12 octobre prochain à 13h29 heure locale par la NASA.

Atlantis aura pour mission de libérer la sonde spatiale Galilée qui doit rejoindre Jupiter. Cette sonde sera propulsée nucléairement, par deux générateurs alimentés par du dioxyde de plutonium 238.

Les ingénieurs de la NASA ont remplacé mercredi un ordinateur défaillant. L'ordinateur de rechange fonctionne normalement si l'on en croit les tests préliminaires.

Du fait de la radioactivité dans cette opération Galilée, la NASA doit répliquer, demain, à des organisations anti-nucléaires qui ont réclamé une injonction contre elle. Une audition devant le tribunal doit se dérouler le 10 octobre.

Les contestataires ont soumis qu'un éventuel accident lors du lancement répandrait ce poison de plutonium sur l'importante population de la Floride centrale.

La NASA estime que des tests effectués sur des conteneurs de plutonium ont permis de voir comme ces derniers sont immunisés contre toute forme d'accident.

Dans l'éventualité où les activistes antinucléaires perdraient

leur cause juridique, ils ont l'intention de stopper le lancement d'Atlantis en essayant de s'infiltrer dans le Kennedy Space Centre, le 12 octobre...

Avions frôleurs

LONDRES (AFP) — Une enquête a été ouverte à Londres après qu'un Boeing 737 de la compagnie irlandaise Aer Lingus eut été frôlé, mardi, par quatre avions militaires au-dessus de la mer du Nord, a-t-on appris, hier, auprès de la direction britannique de l'aviation civile.

Selon l'équipage du Boeing, qui transportait 31 personnes et assurait la liaison Copenhague-Manchester, deux avions militaires sont passés derrière l'appareil, tandis que deux autres sont passés devant lui, à environ 1,8 km.

Saisie record En mer de cocaïne

WASHINGTON (AFP, AP) — Les garde-côtes américains ont arraisonné dans le golfe du Mexique un bateau transportant près de 5 tonnes de cocaïne, « la plus grosse prise maritime de cocaïne de l'Histoire », a annoncé mercredi à Washington un porte-parole des garde-côtes, le capitaine de corvette Jim Simpson.

Le bateau a été arraisonné il y a plusieurs jours et les garde-côtes l'escortaient encore mercredi en direction de la Nouvelle-Orléans, où il est attendu jeudi, a-t-il précisé.

Le capitaine Simpson n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi ce bateau, dont il ignorait la nationalité et le type, avait attiré l'attention des garde-côtes.

La semaine dernière, les garde-côtes avaient saisi plus d'une tonne de cocaïne dans un bateau près de Porto Rico et lundi une cargaison d'environ 500 kilos près de l'île.

« Pour cette année fiscale commencée le dimanche 1er octobre, nous avons saisi autant (de cocaïne) que l'année dernière », a-t-il ajouté.

La nouvelle saisie record en « mer de cocaïne » survient moins d'une semaine après la plus grosse prise jamais réalisée dans l'histoire de la drogue : 20 à 22 tonnes dans un entrepôt de Los Angeles.

Les policiers impliqués

Par ailleurs, la police de la Colombie confirmait, hier, qu'au moins 2.000 officiers avaient été congédiés par suite de leurs liens avec les trafiquants de drogue du pays.

D'autre part, une bande de trafiquants de drogue mexicains dont faisaient partie deux membres de la police fédérale, a été démantelée par la police anti-drogue et 896 kilos de cocaïne pure saisis, a-t-on appris de source judiciaire, à Mexico.

Il a neigé du... carburant

CHICAGO, États-Unis (AFP) — Un Boeing 727 de la compagnie américaine United Airlines qui se préparait à un atterrissage d'urgence a déversé plus de 1.200 litres de carburant sur une banlieue de Chicago, mardi, aspergeant un groupe d'enfants et un lot de voitures neuves.

L'appareil, transportant 83 passagers, venait de quitter l'aéroport international O'Hare de Chicago (Illinois), à destination de Salt Lake City (Utah), lorsqu'une conduite d'air défectueuse a déclenché par erreur un signal d'alarme d'incendie, amenant l'appareil à retourner à Chicago, selon les autorités locales.

Anne Tartol, une enseignante qui s'occupait d'un groupe de 32 jeunes enfants à Mount Prospect, dans la banlieue de Chicago, a raconté avoir vu l'appareil passer au-dessus de leurs têtes.

« J'ai levé les yeux. Nous avons senti une sorte de bruine, comme un brouillard. L'avion était entouré de fumée. Nos lunettes se sont embuées. Nous sentions très mauvais. Les enfants ont cru qu'il neigeait », a-t-elle déclaré.

Un pompier local a affirmé que le danger résultant de cette asper- sion pour les enfants était minime.

Grève à la UTA

ROISSY, France (d'après AFP) — Les commandants de bord, hôtesses de l'air, stewarts et mécaniciens de la compagnie française UTA ont été invités par leurs syndicats à observer un mot d'ordre de grève à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'à demain.

Ce mot d'ordre a pour but de condamner la politique de la compagnie UTA en matière de sécurité, précise-t-on. Le 19 septembre dernier, un attentat contre un DC-10 de la compagnie UTA au Niger a fait 171 morts.

La compagnie privée UTA a l'exclusivité sur les lignes à destination de l'Afrique occidentale, de la Polynésie et sur certaines destinations d'Asie du Sud.

LE MAL DE LA MALLETTE



Beaucoup de travail? Vous transportez souvent une mallette pleine et lourde? Changez de main légrement. Une mallette trop longtemps portée d'un même côté cause une tension unilatérale qui doit contrebalancer la colonne vertébrale. Avec le temps, cette habitude peut engendrer une déformation. Alors, pensez-y, changez de main. Et si vous avez des enfants d'âge scolaire, invitez-les à porter un sac au dos.

bien, avec la chiropratique
CENTRE CHIROPRACTIQUE MOORE
Dr DAVID R. MOORE
545, Grande-Allée Est
Québec (Québec) G1R2J5
529-4862

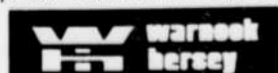
Directement du
manufacturier



LE PRINCESSE 2000

Un foyer radiant à la fine pointe

NOIR MAT • conçu pour la maison moderne • en coin ou en façade • facile à entretenir • en option, couleurs disponibles: blanc et amande • approuvé



1 299\$ Accessoires en sus

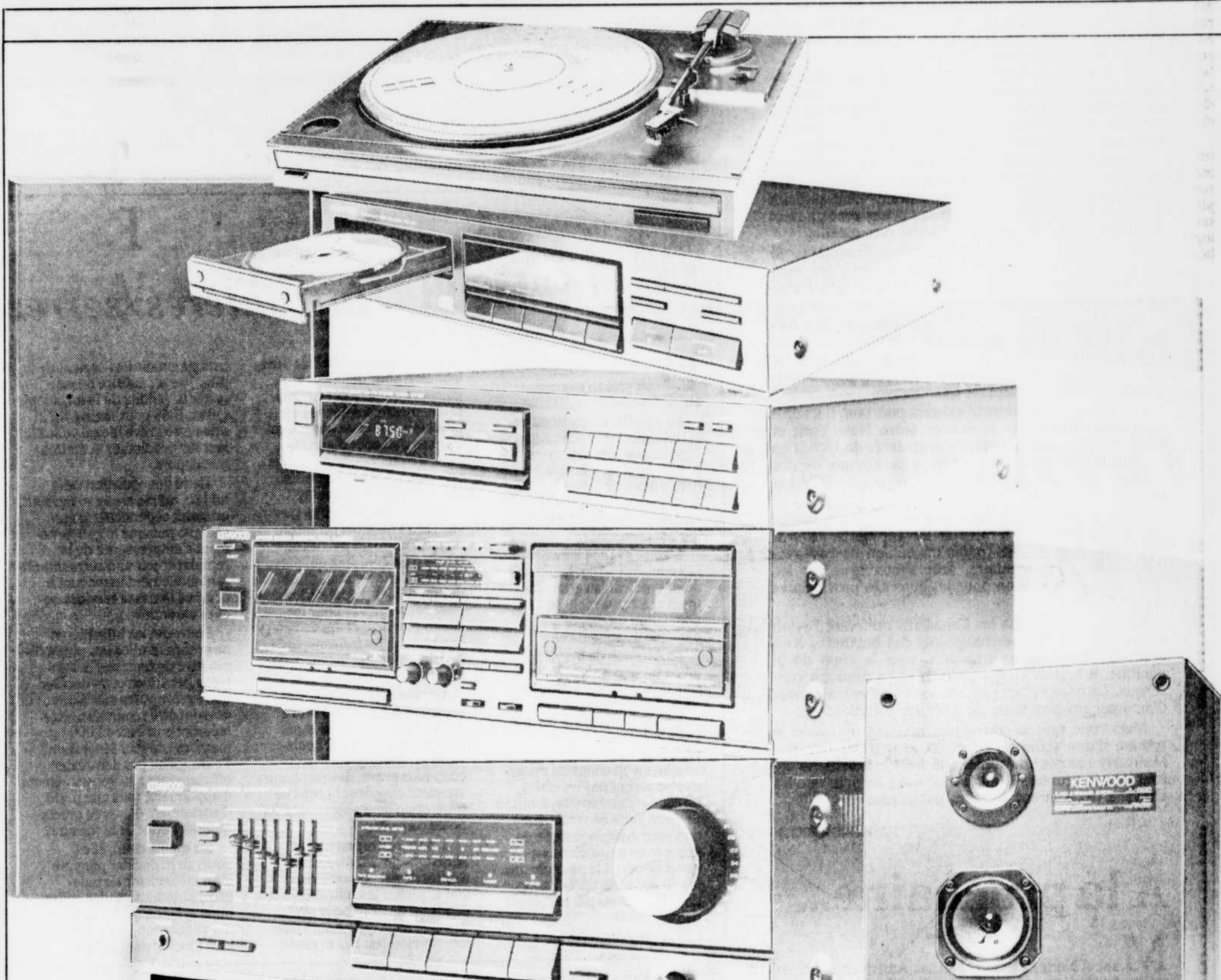
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h

UN AUTRE PRODUIT DE QUALITÉ

JAROBV

849-8095

20, Georges-Muir, Charlesbourg



Un vrai 100 watts par canal KENWOOD

Chaîne stéréo haute fidélité pleine puissance 100 watts par canal comprenant: un ampli intégré avec égaliseur graphique 7 bandes, un double platine-cassette avec Dolby B (modèle KX58, diffère légèrement de la photo), un syntonisateur digital AM/FM stéréo avec mémoire, un lecteur laser programmable, une table tournante à retour automatique et enceintes acoustiques, 3 voies 130 W.

le tout **SEULEMENT**

1199\$

La Clef

La Clef de Sol inc.
boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand Nord
840, Bouvier
627-0840

2, rue Saint-Jean
angle Salaberry
524-8431

ÉDITORIAL

Via et la victoire de l'irrationnel

Irrationnelle, néfaste et déstructurante: la décision fédérale de démanteler à demi le réseau Via Rail répond aux meilleurs critères de l'étourderie politique.

Irrationnel, le choix annoncé hier par le ministre des Transports, Benoit Bouchard, car il précède une enquête haut de gamme confirmée par le même ministre. Comment le gouvernement peut-il abandonner la moitié du réseau et 40 % de la clientèle des trains de passagers sans même savoir où il veut en venir?

Car la commission royale d'enquête annoncée au même moment, à Ottawa, aura le mandat d'analyser l'interrelation entre le transport aérien, ferroviaire, maritime et routier au pays. Inutile d'ergoter longtemps sur son utilité, dans le contexte actuel. Le gouvernement a choisi en fonction d'un critère unique, celui de la rentabilité à court terme, sans vision aucune de l'avenir.

Néfaste, également, cette décision, car elle chasse la clientèle alors qu'il faudrait au contraire l'accroître. Une entreprise dynamique tente d'investir et de développer encore plus ses secteurs forts.

Or, M. Bouchard offre tout simplement aux enchères tout ce que le secteur privé voudra acheter ou inventer, comme si un projet de TGV, le train ultra rapide en voie de quadriller l'Europe occidentale, pouvait se concevoir sans une participation active des pouvoirs publics.

Déstructurante, enfin, pour l'économie québécoise dans son ensemble. Plus du tiers des employés de Via perdront leur emploi, un coup extrêmement difficile pour la région de Montréal déjà aux prises avec un taux de chômage au-delà de la moyenne canadienne.

Personne ne peut nier les difficultés financières de Via Rail. Les coffres gouvernementaux sont vides, conséquence d'années d'incurie administrative. Les Canadiens utilisent peu leurs trains.

Mais la technique de la guillotine manque de subtilité. Au lieu de s'interroger sur des solutions positives et constructives, les gestionnaires fédéraux ont compilé des statistiques. De cet exercice ne pouvait émerger qu'une réponse strictement quantitative.

Des exemples de réussite existent pourtant. Il a suffi à Amtrak d'améliorer le service entre New York et Montréal pour voir sa clientèle augmenter de 18 %, l'an dernier. L'expérience internationale montre que sur des distances variant de 250 à 600 kilomètres, le TGV bat l'avion.

Qu'ils le veuillent ou non, les gouvernements paient les routes, les voies ferrées et les aéroports. Ottawa vient d'envoyer sur les routes un million de voyages-automobile supplémentaire, sans s'interroger sur les coûts de cette diversion pour les autorités provinciales et municipales.

Ottawa constate que les Canadiens préfèrent l'avion et l'automobile. On ne change pas des habitudes d'un quart de siècle en un trimestre, sous le coup de la panique. Il faut du temps pour créer un nouveau consensus. La crise estivale de Via avait justement permis d'amorcer un processus de prise de conscience.

Mais voilà que le gouvernement vient de briser le rythme d'une saine réflexion. Si le premier ministre Mulroney semble convaincu que les Canadiens ne seront jamais heureux, il fait tout de son côté pour que les citoyens désespèrent de leurs politiciens.

RAYMOND GIROUX

À la prochaine...

Manuel Noriega triomphe et les Américains sont en colère. Certains représentants, tant républicains que démocrates, reprochent au président Bush de n'avoir pas profité de la tentative de soulèvement d'une poignée de militaires panaméens pour renverser le général honni.

« Je veux voir la démocratie victorieuse au Panama » leur rappelle M. Bush en admettant que les États-Unis avaient eu vent que « quelque chose s'y préparait ». Le secrétaire d'Etat James Baker déclare, lui, que son pays choisira son heure pour intervenir.

Noriega n'est pas Duvalier et Panama n'a rien des Philippines. Le général a résisté à toutes les invitations de quitter pouvoir et pays. La population a voté contre le régime, en mai dernier, mais reste intimidée par la force de celui qui continue de contrarier le puissant voisin du Nord.

Longtemps allié des Américains, Noriega a appris à les connaître et a pu accumuler des munitions contre eux. L'argent n'a pas d'odeur: les pouvoirs parallèles lui ont fourni les moyens de réaliser ses ambitions. Quand il est allé trop loin et qu'on a voulu s'en débarrasser à cause de ses accointances avec le trafic de la drogue, il avait déjà construit un mur pour protéger son pouvoir.

L'argent n'a pas non plus de sentiments patriotiques. Quand Ronald Reagan tente, au début de 1988, d'imposer des sanctions économiques en demandant à ses compatriotes de ne plus conclure d'affaires dans ce pays, son appel ne convainc pas tout le monde. Et le gel des avoirs panaméens dans les banques américaines n'impressionne même pas le général dont on avait sous-estimé l'emprise. Ces tentatives lui permettent de jouer au sauveur, au nationaliste qui résiste aux pressions du géant américain.

Puis, il rejette les résultats des élections de mai dernier parce que non conformes à ses choix, ce qui décourage les plus optimistes partisans de son départ.

Le soulèvement de cette semaine semblait improvisé: ni l'opposition civile, ni les forces militaires étrangères cantonnées à deux pas de la caserne des insurgés ne pouvaient se mêler d'une action sans appuis sérieux dans l'armée ni organisation au sein de la population. Il y aura d'autres occasions. La nomination d'un Panaméen à la direction du canal, prévue dans quelques mois, risque de soulever des vagues dont on verra sans doute profiter.

MARTINE R. CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

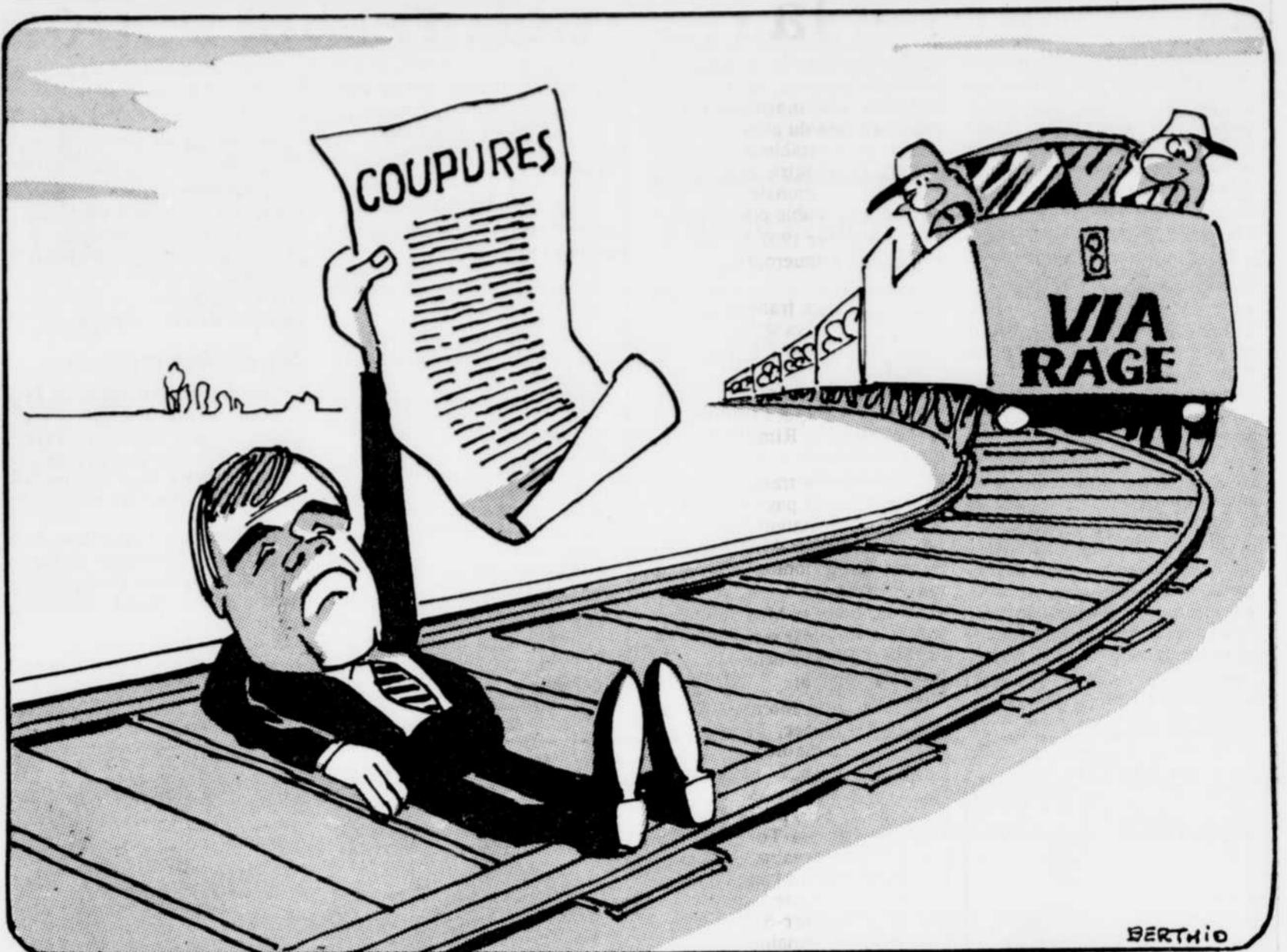
Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON



J.-Jacques

SAMSON

Infirmières: serrez les coudes

Deux voies s'ouvrent aux infirmières.

La guérilla administrative et judiciaire pour compliquer l'application des sanctions prévues à la loi 160 qu'elles ont défiée par leur grève illégale. C'est l'attitude purement défensive qu'elles semblent vouloir adopter.

L'autre avenue consisterait à fournir à tout le mouvement syndical, au gouvernement et à l'ensemble de la population un merveilleux exemple de solidarité.

La décision de braver la loi en fut une collective. Les sanctions s'avèrent toutefois discriminatoires. Les infirmières qui ont assuré les services essentiels, celles qui étaient en vacances, aux études, ou en congé de maternité ne seront pas les cibles de coupures salariales, à raison de deux jours de rémunération pour chaque journée de grève et de perte d'une année d'ancienneté pour chaque jour d'absence, après l'adoption des décrets par le conseil des ministres.

Les infirmières se sont

moquées de ces pénalités dans leur élan pour défoncer le gouvernement. Elles ridiculisaient même la mesure la plus sévère prévue à la loi, soit la perte d'années d'ancienneté. « Nous vieillirons toutes ensemble », clamaient-elles sur les lignes de piquetage.

Forcées de rentrer au travail sans l'habituel protocole négocié entre les parties au terme d'un conflit et qui prévoit souvent l'effacement, sinon des modalités d'application des mesures punitives pour les gestes posés au cours de l'affrontement, les infirmières découvrent enfin la portée de leur fanfaronnade.

Le privilège du choix des vacances d'été selon l'ordre d'ancienneté accumulée par chaque employée est bouleversé et, conséquence beaucoup plus grave, des reculs surviennent dans les chances de promotion ou d'obtention d'un poste convoité.

L'administration de ces sanctions pose bien sûr des problèmes de gestion que veulent exploiter les infirmières (en déposant un grief pour chaque cas) mais qui ne sont pas insurmontables. Les organi-

sations syndicales croient de plus être en mesure de contester la validité de la loi, adoptée en 1986 pour mettre fin à une autre grève illégale dans le secteur hospitalier et maintenue depuis.

Cette dénonciation de la loi 160, même si elle réussissait, ne serait cependant qu'épisodique puisque le gouvernement s'empresserait de la remplacer par une autre interdisant totalement le recours à la grève dans les services publics essentiels.

Pourquoi les infirmières ne prennent-elles pas plutôt l'initiative de tenir des assemblées générales et de décider que les coupures salariales devront être réparties uniformément entre les 40,000 membres de leur fédération? Pourquoi ne pas demander officiellement au gouvernement d'appliquer à tous une perte d'ancienneté égale, ce qui annulerait l'effet de la mesure?

Du même coup, elles pourraient décider par vote d'un mécanisme de paiement automatique des cotisations syndicales, sur la base d'un pourcentage du salaire brut touché, pour pallier à

l'abandon temporaire de la formule Rand qui prévoit la perception par l'employeur, pour le syndicat, des cotisations des employés.

Aucun gouvernement ne pourrait rester sourd à pareille démarche et témoignage de solidarité et de souci d'équité. De tels gestes auraient aussi l'avantage de préserver le climat de travail à l'intérieur des établissements du secteur de la santé, d'éviter les injustices parmi les membres d'un même groupe de salariés et de souder des liens entre les syndiqués dont ne pourraient tirer profit les dirigeants de la FIIQ dans les années à venir.

Les infirmières n'ont réussi qu'un premier pas dans la revalorisation de leur profession. Elles en ont encore plusieurs autres à franchir au cours des rondes de négociations à venir. Ceux et celles qui dirigeront les destinées de la fédération devront à nouveau compter sur une solidarité à toute épreuve des infirmières. Ces suggestions sont de nature à entretenir la flamme.

Votre Opinion

Drôle de démocratie

D'abord, 40 % du vote devaient se traduire par quelque chose comme 40 % des sièges. Ceci voudrait dire 50 députés pour le PQ et non pas 29.

Ensuite, selon M.-Y. Côté, (notre Gerald Martineau du temps présent) c'est la grosse machine rouge qui a fait toute la différence en forçant pour ainsi dire les gens identifiés au PLQ à aller voter.

Je ne vois rien de démocratique dans une telle machine quand elle n'a pas son équivalence dans le camp opposé. Car, on ne peut que déduire qu'une machine bleue qui aurait su transporter le 27 % des personnes qui se sont abstenues aurait fait une énorme différence parce qu'il faut que le mécontentement se trouve quelque part, et il existe.

On ne peut écarter les sondages de la très crédible maison Sorecom qui indiquait qu'une nette majorité souhaitait un changement de gouvernement. L'ampleur de ce désir non accompli ne peut que se trouver dans le 27 %.

Cependant, l'efficacité de la grosse machine rouge dont M. Côté est si fier semble avoir eu pour conséquence de donner un résultat qui est contraire au désir

du peuple.

« Faire sortir le vote » paraît aller dans le sens de la démocratie quand les machines sont également bien huilées, mais lorsque l'une d'elles grince, l'autre devient un instrument à fausser la réalité.

Intégrité ou non, le fait marquant de cette élection est que nonobstant les résultats, le peuple aura un gouvernement qu'il ne souhaitait pas, selon Sorecom. Ce fait suffira-t-il à faire adopter un comportement un peu plus humble de la part des libéraux à l'Assemblée nationale?

Maurice Martel
Sillery

A quoi s'attendre?

25 septembre 1989, journée des élections, 11h: on s'ennuie déjà dans certains bureaux de scrutin alors on décide de se payer la tête d'une électricienne pour mettre un peu d'ambiance dans les polls...

Le jeu consiste à ne pas trouver le nom de la victime sur les listes et de l'envoyer se balader un demi-mille plus loin dans un autre bureau de scrutin, lequel, bien entendu, la retourne à son point de départ.

Mesdames du poll 119, rue Beaugard, vous étiez parfaites,

tout sourire même en vous excusant!! Pince-sans-rire, le monsieur à la porte cherche encore le bon poll sous le regard ahuri de scrutatrices égarées dans leurs listes. Quel nom porte donc ce jeu...qui en cache un autre peut-être?

On a déjà vu des morts voter, des vivants se dédoubler; qui sait quelle surprise le jour des élections nous réserve?

Rosaline Lachance
Beauport

Dans quel bourbier!

On le sait, les Québécois ne font presque plus d'enfants. On dit que c'est parce qu'ils sont matérialistes, ou parce que les deux conjoints travaillant, il ne reste de la place que pour les loisirs; ou encore parce qu'ils sont tout simplement égoïstes. Mais qui est descendu dans la rue pour poser la question à ceux qui sont directement concernés? (J'ai 27 ans).

Dans les médias, on parle de pollution de l'air, pollution de l'eau. À entendre certains propriétaires d'érablières, les érables et la majorité des variétés d'arbres, n'existeront plus dans 10 ou 15 ans; sans parler de tous les animaux en voie d'extinction.

Quand on écoute les rumeurs on pourrait croire que l'espé-

rance de vie diminuerait et que nous serons tous un jour ou l'autre frappés par le cancer ou le « sida ». - Avenir plutôt gris que rose.

Et pour l'instant, comme beaucoup de jeunes, j'ai beaucoup de difficulté à me trouver un emploi stable, intéressant et payant.

Comment pourrais-je intégrer quelqu'un, (un enfant), dans une société où moi-même je ne me sens pas intégrée, n'ayant pas d'emploi stable.

Pourquoi avoir un enfant dans une société qui dans quinze ou vingt ans sera encore plus polluée, avec une flore et une faune qui sera malade; encore plus mécanisée: moins d'emplois...

Anne-Marie Cataford
Charlesbourg

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LES IDÉES DU JOUR

Bouchard et la restructuration nationale de Via Rail

par Benoît Bouchard

M. Benoît Bouchard est le ministre des Transports dans le gouvernement de M. Brian Mulroney. Sa déclaration sur l'avenir de Via Rail a été faite, hier, à Ottawa.

J'annonce aujourd'hui la décision du gouvernement fédéral au sujet du plan quinquennal d'entreprise de Via Rail. Ce plan assurera aux Canadiens un réseau national de trains de passagers qui soit national, abordable et viable.

Dans son budget présenté en avril, le gouvernement a annoncé son intention de réduire la subvention versée annuellement à Via Rail.

En mai, j'ai fait connaître aux membres du conseil d'administration la nouvelle politique du gouvernement. J'ai alors confié à Via Rail le mandat de fournir des services de passagers plus économiques à l'intérieur de nouvelles limites financières et de maintenir la desserte de localités vraiment isolées sur neuf circuits éloignés.

Au cours des derniers mois, j'ai recueilli les observations de nombreux Canadiens, ministres provinciaux, municipalités, maires et groupes divers. J'ai rencontré beaucoup de gens et porté la plus vive attention à leurs préoccupations, ainsi qu'à leurs suggestions visant à améliorer la performance de Via.



Qu'est-ce qu'il m'arrive..?

Le plan

J'annonce maintenant les grandes lignes du plan gouvernemental pour l'établissement d'un réseau ferroviaire restructuré d'envergure nationale, d'un coût abordable et viable pour l'avenir.

Le 15 janvier 1990, les services suivants constitueront le réseau de Via Rail:

— Un service transcontinental dans l'Est du pays six fois par semaine de Halifax à Montréal, la moitié des trajets empruntant Sherbrooke et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et l'autre moitié empruntant Rimouski et Campbellton.

— Un service transcontinental dans l'Ouest du pays à partir de Toronto à destination de Vancouver et passant par Winnipeg, Saskatoon et Edmonton, trois fois par semaine.

— Le « Rocky-Mountaineer », un aller-retour par semaine, de la fin mai au début octobre.

Sept dessertes:

— La liaison Montréal-Drummondville-Québec, 21 allers-retours par semaine; la liaison Montréal-Ottawa, 22 voyages par semaine; la liaison Montréal-Toronto, 36 voyages par semaine; la liaison Ottawa-Toronto, 19 voyages par semaine; la liaison Toronto-Brantford-London-Windsor, 30 voyages par semaine; Toronto-Kitchener-Sarnia, 14 voyages par semaine; Toronto-Niagara Falls, 14 voyages par semaine.

Localités isolées:

— Jonquière-Montréal, 3 voyages par semaine; Montréal-Senneterre, 3 voyages par semaine; Senneterre-Cochrane, 3 voyages par semaine; Sudbury-White River, 3 voyages par semaine; Winnipeg-Churchill, 3 voyages par semaine; Wabowden-Churchill, 1 voyage par semaine; The Pas-Lynn Lake, 3 voyages par semaine; Jasper-Prince Rupert, 3 voyages par semaine.

— Le service transcontinental de Toronto à Vancouver assurera la liaison Winnipeg-Capreol. De plus, Via exploitera une desserte Montréal-Matapédia-Gaspé, 3 fois par semaine.

Comme vous pouvez le constater, ce réseau continuera de relier les Canadiens de Halifax à Vancouver; il continuera d'entretenir des liaisons utiles entre les provinces de l'Atlantique et le Canada central; et il continuera de desservir le corridor Québec-Windsor avec efficacité.

Comme je l'ai déjà indiqué, Via continuera d'assurer la desserte des localités vraiment isolées qui ne disposent pas d'autres moyens de transport.

Toutefois, j'examinerai au cours de la prochaine année la possibilité de desservir ces localités vraiment isolées par des

moyens de transport plus rentables.

Le réseau restructuré équivaut à environ 51 % du réseau actuel, mais il devrait assurer le transport d'au moins 60 % du nombre de voyageurs de 1988, soit quelque 4,000,000 de Canadiens.

Ajustements difficiles

Nous ne pouvons, de toute évidence, amorcer de grande restructuration sans être contraints à des ajustements difficiles. Le plus pénible à envisager est celui de la réduction des effectifs de Via de 38 %, soit 2,761 employés.

De manière à leur assurer un traitement équitable, le plan quinquennal prévoit verser à ces employés des indemnités de fin d'emploi qui s'élèvent à plus de \$140 millions.

Le gouvernement a donné instruction à Via de traiter ces employés avec générosité et en pleine conformité avec toutes les conventions collectives et dispositions légales.

Via réalisera son plan quinquennal de manière à atteindre ses objectifs financiers avec équité, efficacité et diligence. Le gouvernement a adopté, aujourd'hui un arrêté en conseil permettant à Via de commencer à exploiter le nouveau réseau à compter du 15 janvier 1990.

Tout retard dans la mise en vigueur du plan coûterait aux contribuables canadiens des millions de dollars supplémentaires qu'ils ne peuvent pas se permettre.

L'environnement

Les retombées environnementales possibles du plan d'entreprise de Via ont, naturellement, tenu une place importante dans l'analyse que j'en ai faite.

J'ai par conséquent donné instructions à mes fonctionnaires d'étudier attentivement ces possibilités.

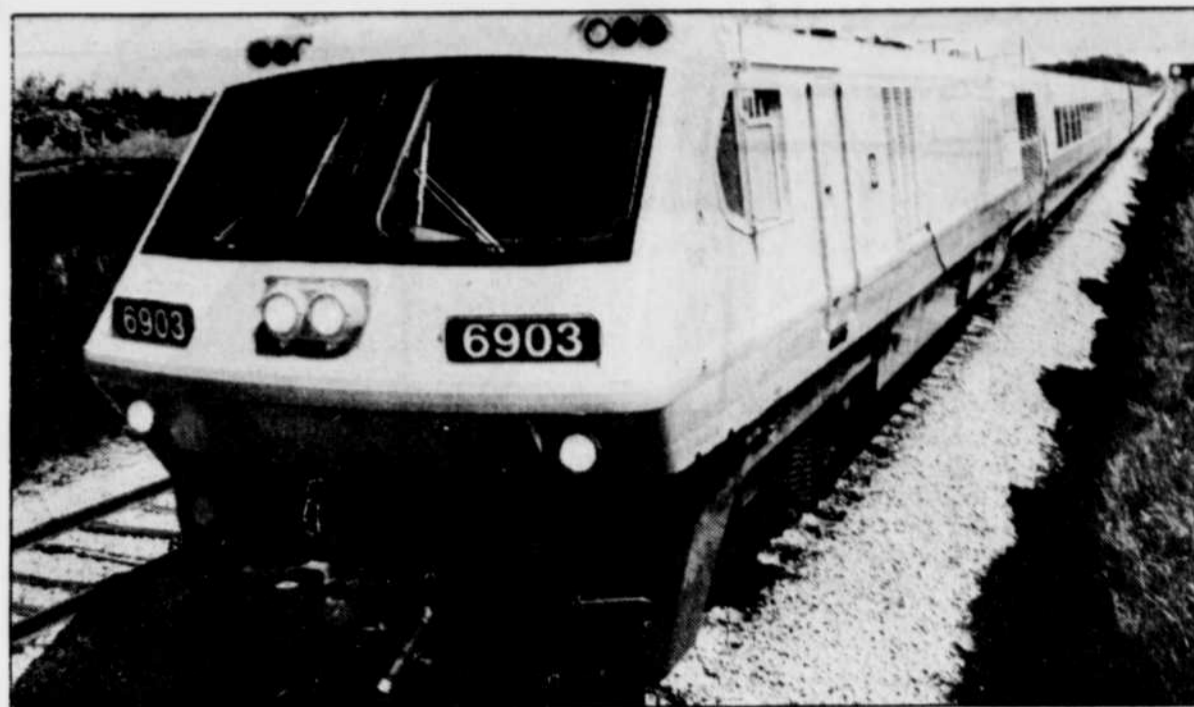
Les résultats de notre examen établissent clairement que la réforme de Via n'aura que des répercussions minimales sur l'environnement. Essentiellement, nous avons constaté que le nouveau réseau ne fera croître ni les émissions, ni la consommation d'énergie.

Lors de la préparation du nouveau plan quinquennal, Via fut chargée de considérer toutes les possibilités. Elle a déjà pris de nombreuses mesures pour accroître sa productivité et réduire ses frais. Je lui ai donné instruction de saisir toutes les occasions d'accroître ses recettes.

Hausse des tarifs:

Par exemple, Via augmentera ses tarifs aux prix du marché afin de maximiser ses recettes et de réduire au minimum la subvention du gouvernement.

Le gouvernement est ouvert aux propositions de toute personne, de tout groupe ou gouverne-



On en perd un bout...

ment relativement à de nouvelles technologies ou à la prise en charge de services ferroviaires voyageurs, ou les deux.

De fait, j'ai écrit à mes homologues provinciaux à ce sujet. Le train à grande vitesse, tant discuté, est un exemple de technique de pointe.

D'autre part, la desserte Toronto-Havelock pourrait s'avérer un candidat naturel pour une cession, puisqu'il s'agit d'un trajet de navette mieux adapté au système qu'à celui de Via.

Le coût du réseau pour le gouvernement au cours des quatre et cinquième années du plan, correspondant aux années financières 1992-1993 et 1993-1994, dépendra évidemment du succès de toutes ces initiatives.

Cependant nous avons prévu un fonds spécial de contingence qui prévoit jusqu'à un maximum de \$350 millions pour les années quatre et cinq du plan, si cela s'avérait nécessaire.

En tout et partout, la subvention de Via a été réduite environ de moitié. Cette coupure de subvention drastique fera réaliser aux contribuables canadiens des économies de \$1 milliard en cinq ans.

J'aimerais toutefois souligner que nous avons l'intention de nous prévaloir le moins possible du fonds de réserve prévu pour les années quatre et cinq.

Nous maintenons un réseau national qui réalise un équilibre entre les besoins du Canada en matière de transport et la réalité financière.

De plus, je rends publique aujourd'hui une étude commandée par Via à des experts-conseils en 1987. Vous constaterez qu'elle ne contient aucune recommandation. Toutefois, le gouvernement et la société d'État s'en sont inspirés pour prendre les décisions annoncées aujourd'hui.

De nombreux autres pays prennent des décisions au sujet de leurs services ferroviaires voyageurs en se fondant sur la réalité démographique et économique qui leur est propre.

La décision gouvernementale d'aujourd'hui se fonde sur la réalité démographique et économique canadienne. Le plan que nous annonçons aujourd'hui doit être considéré à la lumière d'un fait essentiel: nous sommes le deuxième pays du monde par l'étendue, tout en étant l'un des moins peuplés.

Le service de Via doit correspondre aux réalités démographiques du corridor Québec-Windsor, mais aussi aux besoins différents des régions de l'Atlantique et de l'Ouest.

Voilà le défi particulier qui se pose à ce pays. C'est pourquoi je suis d'avis que le nouveau réseau est non seulement financièrement responsable, mais qu'il répond à la demande d'un réseau viable et d'envergure nationale.

Autres détails:

Le 15 janvier 1990, le réseau de Via Rail certains autres services tels:

Trois trains par semaine via Rimouski (Québec) et Campbellton (N.-B.); — Montréal-Drummondville-Québec, 21 allers-retours par semaine; — Montréal-Matapédia-Gaspé, 3 allers-retours par semaine;

Jonquière-Montréal, 3 allers-retours par semaine; Montréal-Senneterre, 3 allers-retours par semaine; Senneterre-Cochrane, 3 allers-retours par semaine; En plus des services de trains précités, on continuera d'assurer le service d'autocars de correspondance entre Fredericton et Fredericton Junction.

Régions éloignées

Via Rail continuera de desservir les localités vraiment isolées

où il n'existe aucun service de transport.

Le gouvernement étudiera les besoins en matière de transport des localités vraiment isolées situées le long de ces itinéraires en régions éloignées et déterminera s'il est possible de les desservir de façon plus rentable.

Des statistiques:

Subvention d'exploitation: \$58,700,000; nombre de passagers transportés: 229,116; subvention d'exploitation par passager: \$256; recouvrement des coûts: 13%; sièges occupés: 29%. (* Comprend les neuf services assurés par Via en régions éloignées en 1988).

Services supprimés

Les services qui suivent seront supprimés à compter du 15 janvier 1990:

Services régionaux: Halifax-Yarmouth; Halifax-Port Hawkesbury; Halifax-Sydney; Halifax-Moncton-Saint-Jean; Moncton-Campbellton; Moncton-Edmundston; Montréal-Sherbrooke; Québec-Mont-Joli; Toronto-Havelock; Toronto-North Bay; Cochrane-Kapuskasing; Kingston-Toronto (une liaison par jour supprimée); Victoria-Courtenay.

Autres services:

Montréal-Trois-Rivières-Québec (rive nord); — Montréal-Ottawa-Sudbury-Winnipeg-Calgary-Vancouver (le « Canadien »); — Montréal-Toronto (liaison de nuit); — Winnipeg-Capreol (desservies par le transcontinental).

Autocars:

En plus des services de trains précités, les services d'autocars de correspondance qui suivent seront supprimés: — Moncton-Charlottetown; Senneterre-Val-d'Or (service de taxi); Sudbury-Capreol. (* Montréal, Ottawa, Sudbury, Winnipeg et Vancouver continuent d'être desservies par les services ferroviaires.)

SOCIÉTÉ CANINE de QUÉBEC inc.

EXPOSITION CANINE 90 RACES

Championnat toutes races et concours d'obéissance

7, 8, 9 OCTOBRE

PAVILLON DE LA JEUNESSE

PARC EXPO QUÉBEC

Renseignements: 661-9131

SAMEDI Spécialité Doberman à 17h Obéissance: 9h à 15h Conformation: 12h à 20h	DIMANCHE Spécialité Akita à 9h Obéissance: 9h à 15h 30 Conformation: 9h à 17h	LUNDI Obéissance: 9h à 14h 30 Conformation: 9h à 16h 45
---	---	--

ENTRÉE: Adultes: 4\$ Enfants 7-12 ans: 2\$ Plus de 65 ans: 2\$ Enfants moins de 7 ans: GRATUIT

CRC 80 **Télé 4** Québec Rabais de 2\$ sur présentation coupon de stationnement

Le vendredi

6 octobre 89

Entre 18 et 22 heures, le nouveau concessionnaire Dodge Chrysler de la région de Québec vous invite à la

PRÉSENTATION de ses MODÈLES 1990

De l'ambiance avec Badaboum sur place
Dégustation de boissons et hors-d'oeuvre

Bienvenue à tous à l'occasion de cette grande fête!

PELLETIER
DODGE CHRYSLER BOISCHATEL

5740, boul. Sainte-Anne, Boischatel
822-2424

REGARDEZ QUI A MORDU À L'HAMEÇON!

Quand, pour être dans le courant, nous avons décidé de faire profiter notre clientèle d'une poissonnerie égale en qualité à notre boucherie, nous sommes allés à la pêche aux compétences.

Qui a mordu à l'hameçon? Pas du menu fretin. Non, une des compétences dans le domaine des produits de la mer: M. Paul Lachance.

Il vous permettra, à votre tour, de goûter aux plus belles prises, aux plus fraîches prises qui soient. Tous les jours. Pour en savoir davantage, il est au bout de la ligne: 524-5271.

500, rue St-Jean, Québec



AMEUBLEMENTS
TANGUAY

**FAIT
ÉCHEC
AUX PRIX**

NE PAYEZ QUE LE 12 MARS 1990

Sans aucuns frais. Aucun intérêt*

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

ZENITH

MONITEUR STÉREO À HAUTE DÉFINITION 29 pouces

- Affichage à l'écran
- Syntonisateur à 178 canaux
- Entrée et sortie audio/vidéo
- Minuterie



SE5759Y

899⁹⁵

GARANTIE:

36 mois, pièces et main-d'oeuvre, service à domicile

ZENITH

TÉLÉVISEUR STÉREO 21 po

- Télécommande sans fil
- Câblocompatible à 157 canaux
- Ajustement automatique des couleurs
- S2025Y



549⁹⁵

GARANTIE:

3 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre à domicile

ZENITH

AFFICHAGE À L'ÉCRAN

VIDÉO # VRS60

- Câblocompatible
- Télécommande unifiée
- Mise en marche, rembobinage et éjection automatique

Nettoyage des têtes gratuit la première année!

399⁹⁵

GARANTIE:

12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre, à domicile

AUCUN COMPTANT REQUIS, AUCUN ACHAT MINIMUM

Quasar

AFFICHAGE À L'ÉCRAN

VIDÉO

Modèle 5490K

4 TÊTES DOUBLES AZIMUTH

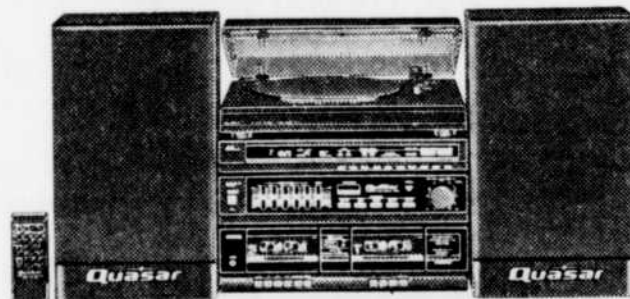
- Programmation 4 émissions sur 1 mois, avec calendrier
- Câblocompatible à 155 canaux
- Télécommande à 37 fonctions
- Ralenti à vitesse variable

499⁹⁵

GARANTIE:

12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre, à domicile

Quasar



CS7029 SYSTÈME DE SON

- Puissance totale: 50 watts par canal
- Télécommande audio-vidéo à 28 fonctions
- Radio AM-FM
- Double cassette
- Table tournante
- 2 enceintes acoustiques à 2 voies
- Égaliseur à 5 bandes

549⁹⁵

GARANTIE:

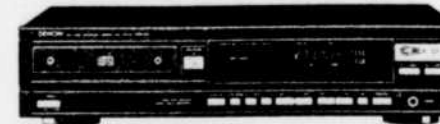
1 an, 100% pièces et main-d'oeuvre

DENON ET KEF



Récepteur DENON haute qualité

- 30 watts RMS
- Radio AM/FM intégré à 16 mémoires
- Contrôle du "Loudness" variable



Lecteur de disques compacts DENON

- Quadruple échantillonnage
- 20 mémoires
- Télécommande



KEF

2 haut-parleurs

• 2 voies

Disponible aussi séparément

1 239⁹⁵

* Sujet à approbation du crédit, ne payez que la taxe de vente.

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

LÉVIS

Place Tanguay

833-4511

BEAUPORT

535, boul. Sainte-Anne

667-6282

CARREFOUR LES SAULES

5150, boul. l'Ormière

871-4411

ADMINISTRATION ET SERVICE

872-2242